

2013–  
2016



15

Éducation  
et science

Neuchâtel 2019

# Mobilité des étudiants des hautes écoles suisses de 2013 à 2016

## Domaine «Éducation et science»

### Publications actuelles sur des thèmes apparentés

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse ([www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)). Pour obtenir des publications imprimées, veuillez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail ([order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)).

**Intensité des études et mobilité des étudiants** – Méthodes et résultats du relevé ASBOS 2013/14, Neuchâtel, 2015, numéro OFS: 1594-1400

**Intensité des études et mobilité des étudiants** – Années d'études 2014/15 jusqu'à 2016/17, Neuchâtel, 2018, numéro OFS: 1595-1700

**De la haute école à la vie active – Résultats des enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles suisses en 2012 et en 2016**, Neuchâtel, 2018, numéro OFS: 1869-1500

**Förderliche und hemmende Faktoren für eine akademische Laufbahn der Doktorierten des Jahres 2012**, Neuchâtel, 2018, numéro OFS: 1833-1200

### Domaine «Éducation et science» sur Internet

[www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) → Trouver des statistiques → 15 – Éducation et science

# Mobilité des étudiants des hautes écoles suisses de 2013 à 2016

**Rédaction** Katharina Gallizzi, OFS; Petra Koller, OFS  
**Contenu** Katharina Gallizzi, OFS; Petra Koller, OFS  
**Éditeur** Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2019

**Éditeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Renseignements:** Katharina Gallizzi, OFS, tél. 058 463 67 63,  
katharina.gallizzi@bfs.admin.ch

**Rédaction:** Katharina Gallizzi, OFS; Petra Koller, OFS

**Contenu:** Katharina Gallizzi, OFS; Petra Koller, OFS

**Série:** Statistique de la Suisse

**Domaine:** 15 Éducation et science

**Langue du texte original:** allemand

**Traduction:** Services linguistiques de l'OFS

**Mise en page:** section DIAM, Prepress/Print

**Graphiques:** section DIAM, Prepress/Print

**Impression:** Kromer Print SA, Lenzburg

**Copyright:** OFS, Neuchâtel 2019  
La reproduction est autorisée, sauf à des fins  
commerciales, si la source est mentionnée.

**Commandes d'imprimés:** Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,  
tél. 058 463 60 60, order@bfs.admin.ch

**Prix:** Fr. 14.20 (TVA excl.)

**Téléchargement:** [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) (gratuit)

**Numéro OFS:** 1893-1600

**ISBN:** 978-3-303-15645-2



# Table des matières

<b>Résumé</b>	5	<b>3 Mobilité internationale chez les personnes diplômées en 2016</b>	22
Mobilité horizontale domestique	5	<b>3.1 Population considérée et définitions</b>	22
Mobilité horizontale internationale	6	<b>3.2 Mobilité horizontale internationale selon des critères démographiques</b>	22
<b>1 Introduction</b>	7	<b>3.3 Mobilité horizontale internationale selon des critères académiques</b>	23
1.1 Contexte	7	<b>3.4 Lieux de destination et programmes de mobilité</b>	28
1.2 Définition et caractérisation des différents types de mobilité	7	<b>3.5 Durée du séjour, acquisition et reconnaissance de crédits ECTS</b>	30
1.3 Sources utilisées	7	<b>3.6 Mobilité horizontale internationale ajustée</b>	32
1.4 Structure de la publication	8	<b>Abréviations</b>	33
<b>2 Mobilité horizontale domestique</b>	9	<b>Annexe</b>	35
2.1 Mobilité horizontale domestique selon des caractéristiques démographiques	9	Remarques sur la méthode	36
2.2 Mobilité horizontale domestique selon des caractéristiques académiques	10	Définitions	36
2.3 Ampleur de la mobilité (mesurée en ECTS évalués)	12	Bases de données	36
2.4 Flux de mobilité domestique: mobilité entrante et mobilité sortante selon la haute école	14	Modèles statistiques	37
2.5 Mobilité domestique selon la région linguistique	17		
2.6 Mobilité de la cohorte d'entrée 2013/14 durant une phase entière d'études	18		
2.7 Lien entre mobilité et intensité des études	20		



# Résumé

La présente publication traite de la mobilité horizontale des étudiants des hautes écoles suisses. Ce terme désigne la fréquentation par l'étudiant d'une haute école d'accueil dans laquelle il fournit des prestations d'études, mais ne décroche aucun diplôme final. L'étude porte aussi bien sur la mobilité domestique, soit la mobilité entre les hautes écoles suisses, que sur la mobilité internationale, à savoir les séjours d'études et les stages effectués à l'étranger par les étudiants des hautes écoles suisses.

Compte tenu des données existantes, les chiffres sur la mobilité horizontale domestique, ventilés par années d'études, ne sont indiqués que pour les hautes écoles universitaires (HEU) et les hautes écoles pédagogiques (HEP), tandis que ceux concernant la mobilité horizontale internationale portent sur des phases d'études complètes (bachelor/master) et se rapportent aux trois types de hautes écoles (HEU, HEP et HES).

## Mobilité horizontale domestique

### *Mobilité domestique selon des caractéristiques démographiques*

Le taux de mobilité domestique, considéré indépendamment du sexe et du lieu de scolarisation, se situait entre 3,7% et 4,0% pendant les années académiques 2014/15 à 2016/17. Les moins mobiles étaient les étudiants les plus jeunes et les plus âgés, tandis que les 25 à 29 ans affichaient les taux de mobilité les plus élevés.

### *Mobilité domestique selon des caractéristiques académiques*

Si les taux de mobilité ne diffèrent guère entre les HEU et les HEP, on relève des disparités importantes entre les niveaux d'études. Pour toutes les années académiques considérées, les étudiants les plus mobiles étaient ceux qui suivaient les filières de diplôme à l'enseignement au secondaire II (diplôme sec. II), avec des taux de mobilité se situant entre 6,4% et 7,6% selon l'année académique. Ils sont suivis des étudiants en master (de 5,6% à 6,2%) et des étudiants en bachelor (de 2,5% à 2,9%).

La mobilité des étudiants varie selon la branche d'études, principalement pour des motifs structurels (réseau de collaboration, coopération entre les hautes écoles, etc.).

### *Ampleur de la mobilité domestique*

En moyenne, les étudiants mobiles fournissent 31% de leurs prestations d'études dans une haute école d'accueil. Cette part progresse avec l'âge, passant de 16% chez les moins de 20 ans à 47% chez les plus de 40 ans. Si l'on considère les résultats selon le type de haute école et le niveau d'études, on constate que, parmi les étudiants mobiles, les étudiants HEP qui effectuent un master arrivent en tête, avec 41% de leurs prestations d'études effectuées dans une haute école d'accueil, contre 17% des étudiants HEP en bachelor.

### *Flux de mobilité domestique*

Parmi les HEU, l'Université de Neuchâtel, qui participe à deux réseaux de coopération (Triangle Azur et BeNeFri), enregistre le plus fort taux de mobilité entrante (13%). Le plus fort taux de mobilité sortante (9,5%) est le fait de l'Université de Lausanne, dont les étudiants suivent souvent des cours à l'EPFL et à l'Université de Genève. Parmi les HEP, la HEP de Berne affiche les plus forts taux aussi bien de mobilité entrante (5,6%) que de mobilité sortante (13,8%). La plupart des étudiants mobiles proviennent de l'Université de Berne ou vont y suivre des cours.

### *Mobilité pendant une phase entière d'études*

7,4% des étudiants de la cohorte d'entrée 2013/14 se sont montrés mobiles au cours de la phase d'études considérée (bachelor/master/diplôme sec. II). La mobilité s'est limitée à une année académique pour 5,3% des étudiants, tandis qu'elle a porté sur deux années académiques pour 1,4% et sur trois à quatre années académiques pour 0,7% des étudiants. Elle varie en fonction de l'âge, du niveau d'études et du type de haute école.

### *Lien entre mobilité et intensité des études*

Indépendamment du sexe, du lieu de scolarisation et de l'âge, les étudiants mobiles affichent en moyenne une intensité d'études supérieure à celle des étudiants non mobiles.

## **Mobilité horizontale internationale**

### *Mobilité internationale selon des caractéristiques démographiques*

Les taux de mobilité internationale des cohortes de diplômés 2012, 2014 et 2016 se situent entre 20% et 21% et affichent donc une grande stabilité. Dans les trois cohortes, on a constaté des différences selon le lieu de scolarisation et les classes d'âges. Les étrangers scolarisés à l'étranger et les personnes qui étaient âgées de 29 ans au plus au moment de l'enquête se montrent plus mobiles que les groupes de référence respectifs.

### *Mobilité internationale selon des caractéristiques académiques*

Dans la cohorte de diplômés 2016, les titulaires d'un master HEU (27%) et d'un bachelor HEP (23%) ont été les plus nombreux à effectuer un séjour d'études ou un stage à l'étranger. Les valeurs respectives s'établissent à 12% chez les titulaires d'un master HES, à 10% chez ceux qui ont obtenu un master HEP et à 7% chez les titulaires d'un diplôme HEP.

Comme pour la mobilité nationale, on relève des différences notables selon la branche d'études dans la mobilité internationale. Dans les HES, le taux de mobilité internationale de loin le plus élevé est le fait des titulaires d'un bachelor en linguistique appliquée (63%) et d'un master en Architecture, construction et planification (33%). Dans les HEU, la mobilité internationale est la plus marquée chez les titulaires d'un bachelor ou d'un master en Sciences économiques (31% et 36%), les titulaires d'un master en Sciences techniques (36%) et en titulaires d'un master en Médecine et pharmacie (34%). Dans les HEP, les personnes qui ont obtenu un bachelor pour l'enseignement aux degrés préscolaire et primaire affichent le taux de mobilité internationale le plus élevé (25%).

### *Nature et durée des séjours à l'étranger, acquisition et reconnaissance des crédits ECTS*

12% des diplômés de 2016 ont effectué un séjour d'études à l'étranger, 7% y ont accompli un stage et 2% y ont réalisé l'un et l'autre. 17% ont séjourné une seule fois à l'étranger pendant leurs études, 3% y ont effectué deux séjours et 1% trois séjours ou plus. Parmi l'ensemble des diplômés, 5% ont effectué à l'étranger un séjour de courte durée (de 1 à 2 mois), 13% y ont séjourné entre 3 et 6 mois et 3% y sont restés 7 mois ou plus. En ce qui concerne l'acquisition de crédits ECTS à l'étranger, 4% des diplômés n'en ont obtenu aucun lors de leur séjour à l'étranger; 4% ont acquis

moins de 15 crédits ECTS, 5% en ont obtenu de 15 à 29, 6% de 30 à 59 et 2% 60 ou plus. Les hautes écoles suisses ont reconnu en moyenne 96% des crédits ECTS acquis à l'étranger.

### *Lieux de séjour à l'étranger et programmes de mobilité*

Un tiers des séjours à l'étranger ont été effectués dans le cadre d'un programme de l'UE, un autre tiers dans le cadre de programmes mis en place par les hautes écoles et le dernier tiers a été organisé par les étudiants eux-mêmes. 83% des séjours d'études se sont inscrits dans des programmes de l'UE ou d'une haute école, tandis que les étudiants sont à l'origine de 67% des stages. Parmi les séjours à l'étranger, 58% se sont déroulés en Europe, 21% ont eu lieu en Amérique, 13% en Asie, 4% en Océanie et autant en Afrique. Les cinq principaux pays de destination sont l'Allemagne (13%), les États-Unis (10%), la France (8%), le Royaume-Uni (8%) et le Canada (5%).

# 1 Introduction

## 1.1 Contexte

La mise en œuvre de la réforme de Bologne dans les hautes écoles de Suisse a débuté en 2002. Cette réforme visait pour l'essentiel à accroître la compétitivité de l'Europe dans le domaine de l'éducation et à favoriser la mobilité des étudiants<sup>1</sup>. Pour promouvoir la mobilité, on a introduit des filières d'études à deux niveaux (bachelor et master) ainsi qu'un système de crédits valable dans toute l'Europe (European Credit Transfer System, ECTS). Parallèlement à la mise en place de la réforme de Bologne, le monde politique a exprimé la volonté d'une coopération plus importante au sein du système suisse de hautes écoles<sup>2</sup>. Les mesures prises devaient permettre aux étudiants d'effectuer plus facilement leurs études en plusieurs endroits, soit en organisant eux-mêmes leur séjour, soit dans le cadre d'une coopération orchestrée par les hautes écoles.

Quinze ans après l'introduction de la réforme de Bologne, le thème de la mobilité dans le système éducatif apparaît toujours aussi important. C'est ce que souligne la «Stratégie suisse Échanges et mobilité de la Confédération et des cantons»<sup>3</sup>. Il y est précisé dans l'avant-propos que «les échanges et la mobilité renforcent la cohésion sociale au sein d'un pays caractérisé par une grande diversité culturelle et linguistique; ils contribuent aussi à l'intégration de la Suisse dans le contexte européen et mondial. Les échanges et la mobilité sont par ailleurs des conditions fondamentales pour garantir la compétitivité et la capacité d'innovation de la Suisse et, partant, pour assurer son avenir». La stratégie vise explicitement une augmentation du nombre de personnes qui participent aux activités d'échanges et de mobilité. Mais pour pouvoir mesurer l'évolution de la mobilité, il faut connaître la situation de départ.

La présente publication vise donc à constituer une base de référence la plus large possible sur la mobilité horizontale des étudiants des hautes écoles de Suisse, à l'intérieur de la Suisse et avec l'étranger. Cela permettra aux décideurs des hautes écoles, du monde politique et de l'administration de connaître les contextes et les conditions qui caractérisent aujourd'hui la mobilité.

<sup>1</sup> <https://www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/hs/hautes-ecoles/processus-de-bologne.html>

<sup>2</sup> p. ex.: Sybille Reichert (2008): «Inter-institutionelle Kooperationen zwischen Hochschulen in der Schweiz. Motivationen, Rahmenbedingungen, Erfolgsfaktoren und Hindernisse. – Abschlussbericht der Studie im Auftrag des SWTR»

<sup>3</sup> Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR, Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP (2 novembre 2017): «Stratégie suisse Échanges et mobilité de la Confédération et des cantons»

## 1.2 Définition et caractérisation des différents types de mobilité

Plusieurs critères sont utilisés pour caractériser la mobilité. On trouve d'une part la dimension géographique, la mobilité pouvant s'effectuer à l'intérieur d'un pays (**mobilité domestique**) ou dépasser les frontières nationales (**mobilité internationale**). On caractérise d'autre part la mobilité par rapport aux objectifs du séjour: la **mobilité horizontale ou mobilité des crédits** désigne un séjour dans une haute école d'accueil durant lequel l'étudiant fournit des prestations d'études, acquérant les crédits correspondants, mais pas de diplôme. La **mobilité avec acquisition de diplôme**, comme son nom l'indique, est celle où l'aboutissement du séjour dans une autre haute école (en Suisse ou à l'étranger) est l'obtention d'un diplôme. Cette dernière inclut notamment la **mobilité verticale**, qui désigne le passage dans une autre haute école au moment de changer de niveau d'études (passage d'études de bachelor vers des études de master p. ex.).

La présente publication porte exclusivement sur la mobilité horizontale. D'autres publications traitent de la mobilité verticale<sup>4</sup>.

## 1.3 Sources utilisées

Le projet «adaptation de la statistique des étudiants au système de Bologne» (ASBOS, pour Anpassung der Studierendenstatistik an das Bologna System) a été lancé en 2008 pour décrire la mobilité des étudiants entre les hautes écoles de Suisse (mobilité domestique). L'enquête ASBOS complète la statistique traditionnelle des étudiants, établie par tête, et qui se fonde sur le nombre de crédits ECTS évalués<sup>5</sup>. Elle vise à indiquer quelle part de ses études une personne a effectuée dans chacune des hautes écoles qu'elle a fréquentées. Le premier relevé ASBOS officiel a été réalisé pendant l'année académique 2013/14. On dispose donc aujourd'hui de données pour quatre années académiques consécutives, permettant d'analyser le phénomène de la mobilité domestique sur une période couvrant la durée normale d'un bachelor ou d'un master.

Les données sur la mobilité horizontale internationale sont issues de l'enquête suisse auprès des personnes diplômées des hautes écoles. Les questions portent sur les séjours à l'étranger

<sup>4</sup> p. ex.: OFS (2015) «Transitions et parcours dans le degré tertiaire, édition 2015»

<sup>5</sup> Un crédit ECTS est considéré comme évalué si la prestation d'études a été évaluée par l'autorité responsable, indépendamment du résultat.

effectués et les crédits ECTS acquis dans des hautes écoles à l'étranger pendant les études, ainsi que sur la reconnaissance de ces crédits par les hautes écoles d'origine en Suisse. Les prestations d'études effectuées à l'étranger ont été relevées pour la première fois auprès de la cohorte de diplômés 2012.

## 1.4 Structure de la publication

Le chapitre 2 contient une description de la mobilité domestique. On trouve au début une caractérisation des groupes qui sont particulièrement mobiles sur le plan domestique. L'analyse est fondée d'une part sur des caractéristiques démographiques (sexe, âge et nationalité; 2.1), d'autre part sur des caractéristiques académiques (type de haute école, haute école, branche d'études et niveau d'études; 2.2).

Suit une analyse de la dimension géographique de la mobilité. La mesure des flux de mobilité domestique repose sur les mouvements recensés entre la haute école d'origine et la haute école d'accueil. L'ampleur de la mobilité est mesurée sur la base des crédits ECTS évalués (2.3 à 2.5). Enfin, il sera question de montrer dans quelle mesure les étudiants sont mobiles sur plusieurs années successives (2.6) et si la mobilité a un impact sur l'intensité des études (2.7).

Le chapitre 3 traite de la mobilité internationale chez les personnes diplômées en 2016. Il porte sur le nombre de diplômés qui ont été à l'étranger dans le cadre d'un séjour d'études ou d'un stage (3.1) et sur la question de savoir si la mobilité internationale diffère en fonction de critères sociodémographiques (3.2) ou académiques (3.3). Les séjours à l'étranger sont ensuite analysés de manière plus approfondie. Outre le type des séjours et leur fréquence, on examine quels sont les programmes de mobilité à l'origine des séjours et quels continents et pays ont la préférence des diplômés (3.4).

Puis on analyse la durée de séjour et le nombre des crédits ECTS acquis à l'étranger et reconnus par la haute école d'origine (3.5). L'objectif visé d'ici à 2020, formulé dans le «communiqué de Louvain-La-Neuve» de la Conférence des ministres européens en charge des hautes écoles de l'espace européen de l'enseignement supérieur, est qu'au moins 20% des diplômés des hautes écoles accomplissent un séjour d'études à l'étranger<sup>6</sup>. À cet effet, l'office statistique de l'Union européenne (Eurostat) a défini des critères destinés à mesurer la mobilité internationale. Selon ces critères, un séjour à l'étranger doit durer au moins 3 mois ou permettre l'acquisition et la reconnaissance d'au moins 15 crédits ECTS. Le sous-chapitre 3.6 présente un taux de mobilité internationale corrigé selon ces critères. Les résultats de l'enquête auprès des diplômés des hautes écoles ne permettent cependant pas de vérifier si le seuil de 20% est atteint, car les taux se réfèrent à différentes phases d'études et non aux études dans leur intégralité.

<sup>6</sup> [https://www.sbf.admin.ch/dam/sbf/fr/dokumente/2009\\_leuven\\_louvain-la-neuvekommunique.pdf.download.pdf/2009\\_communique\\_deleuvenlouvain-la-neuve.pdf](https://www.sbf.admin.ch/dam/sbf/fr/dokumente/2009_leuven_louvain-la-neuvekommunique.pdf.download.pdf/2009_communique_deleuvenlouvain-la-neuve.pdf)

## 2 Mobilité horizontale domestique

Ce chapitre se fonde sur les données du relevé ASBOS<sup>1</sup>, qui recense les crédits ECTS évalués, par lieu et par branche d'études. La ventilation par lieu d'études permet de déterminer la mobilité horizontale domestique<sup>2</sup> des étudiants: une personne est considérée comme mobile si, lors de l'année académique en question, elle a été évaluée dans une haute école suisse dans laquelle elle n'était pas immatriculée au semestre d'automne de cette même année<sup>3</sup>. Cette statistique comprend par conséquent tous les types de mobilité entre hautes écoles, comme la mobilité libre, la mobilité institutionnelle (p. ex. dans le cadre d'une coopération entre hautes écoles) ou la fréquentation simultanée de deux filières d'études dans deux hautes écoles (double immatriculation). Il peut s'agir d'un séjour d'études (semestre d'échange) ou de la fréquentation de quelques modules dans la haute école d'accueil. Toutes ces formes de mobilité ont ceci en commun de permettre aux étudiants de faire des expériences dans deux hautes écoles, et donc d'élargir leurs horizons académiques, géographiques et culturels.

Cette statistique contient toutes les prestations des étudiants immatriculés dans une haute école suisse (HEU et HEP) au niveau du bachelor ou du master, ou dans une filière d'études de niveau diplôme de formation à l'enseignement au degré secondaire II (diplôme sec. II). N'y sont donc pris en compte que les niveaux d'études pour lesquels l'utilisation des crédits ECTS est clairement définie dans les directives de Bologne<sup>4</sup>. Les prestations des doctorants et des étudiants qui accomplissent une formation postgrade, une licence ou une filière d'études diplômante selon l'ancien droit n'y figurent donc pas. Par ailleurs, en raison de différences de systèmes entre les divers types de hautes écoles, il n'est pas possible de relever les prestations fournies dans les HES, et les taux de mobilité des HES ne peuvent par conséquent pas être établis. Ces données comprennent en revanche les étudiants en provenance d'une HES qui fréquentent une HEP ou une HEU.

Pour des informations supplémentaires sur les méthodes de calcul utilisées, voir l'annexe.

### 2.1 Mobilité horizontale domestique selon des caractéristiques démographiques

Le taux de mobilité horizontale domestique, c'est-à-dire la part des étudiants qui ont été mobiles à l'intérieur des frontières nationales durant une année académique, s'est élevé à 3,7% pour 2014/15. En 2015/16 et 2016/17, tant les étudiants des HEU que ceux des HEP ont été 4,0% à avoir suivi au moins un cours<sup>5</sup> dans une haute école d'accueil. Le taux de mobilité affiche donc une relative constance durant les trois années académiques analysées<sup>6</sup>.

#### Taux de mobilité domestique selon le sexe, le lieu de scolarisation et la classe d'âge, HEU et HEP, de 2014/15 à 2016/17

T 2.1

	2014/15		2015/16		2016/17	
	%	N	%	N	%	N
<b>Total</b>	<b>3,7</b>	<b>122 758</b>	<b>4,0</b>	<b>125 254</b>	<b>4,0</b>	<b>127 328</b>
<b>Sexe</b>						
Hommes	3,7	55 956	4,1	56 996	4,2	57 930
Femmes	3,6	66 802	4,0	68 258	3,9	69 398
<b>Lieu de scolarisation</b>						
Suisse + Étr. scol. en Suisse	3,6	103 766	4,0	106 244	4,0	107 902
Étr. scol. à l'étranger	3,7	18 992	4,1	19 010	4,1	19 426
<b>Âge</b>						
<20	1,6	10 530	1,7	10 947	2,2	11 377
20–24	3,5	72 343	3,8	72 798	3,7	73 459
25–29	4,9	26 928	5,4	28 074	5,4	28 727
30–39	4,2	8 590	4,6	8 933	4,6	9 147
40+	3,0	4 367	3,0	4 502	3,5	4 618

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

<sup>1</sup> ASBOS = Adaptation de la statistique des étudiants au système de Bologne

<sup>2</sup> Mobilité à l'intérieur des frontières nationales ayant pour objectif d'acquérir des connaissances mais pas de suivre un cursus complet.

<sup>3</sup> Sont par conséquent aussi considérées comme mobiles les personnes qui étaient immatriculées dans une autre haute école au semestre de printemps et y ont été évaluées. Dans les HEU, c'est le cas de 0,2% des étudiants seulement, et les données à disposition ne permettent pas de calculer ce chiffre pour les HEP.

<sup>4</sup> – directives du Conseil des hautes écoles pour la mise en œuvre de la déclaration de Bologne dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques  
– directives du Conseil des hautes écoles pour le renouvellement coordonné de l'enseignement des hautes écoles universitaires suisses dans le cadre du processus de Bologne

<sup>5</sup> Plus petite unité indivisible à laquelle un nombre d'ECTS peut être attribué (une ou plusieurs unités d'enseignement, p. ex. séminaire, cours ex cathedra, exercice, etc.), toujours en relation avec un relevé de notes).

<sup>6</sup> L'année académique 2013/14 n'est généralement pas prise en compte dans les séries temporelles, car de petites lacunes subsistaient encore dans les données lors de la première année de l'enquête ASBOS (voir le chapitre «Remarques méthodologiques»).

### 2.1.1 Sexe, lieu de scolarisation et âge

La mobilité varie peu en fonction du sexe. Les hommes affichent dans toutes les années observées des taux légèrement plus élevés que les femmes, mais cette différence ne dépasse pas 0,3 point (T 2.1).

Les écarts en fonction du lieu de scolarisation sont eux aussi très faibles. Pour parvenir à cette conclusion, on a comparé les taux de mobilité des personnes de nationalité étrangère qui étaient domiciliées à l'étranger quand elles ont obtenu leur certificat d'accès aux études supérieures (étrangers scolarisés à l'étranger) et ceux des Suisses et des personnes qui étaient domiciliées en Suisse quand elles ont obtenu ce même certificat. Pour chacune des trois années prises en compte, la différence de mobilité entre ces deux groupes n'est que de 0,1 point (T 2.1).

La mobilité varie par contre beaucoup en fonction de l'âge des étudiants, et les observations en la matière sont semblables pour les trois années académiques analysées. Les moins de 20 ans sont les moins mobiles: ils étaient de 1,6% à 2,2% à suivre un module dans une autre haute école. Ces faibles taux s'expliquent, en partie du moins, par le fait que cette catégorie d'âge comprend de très nombreuses personnes qui commencent leurs études au niveau du bachelor; or les possibilités de mobilité sont encore relativement limitées au début des études.

Le taux de mobilité domestique horizontale le plus élevé est observé dans la classe d'âges des 25 à 29 ans, où il va de 4,9% à 5,4% suivant l'année académique. Ce taux connaît ensuite une baisse continue à partir de 30 ans pour se situer, chez les plus de 40 ans, entre 3,0% et 3,5% suivant l'année académique observée. Chez les étudiants les plus âgés, le taux de mobilité domestique est comparativement faible, quel que soit le niveau d'études.

Les résultats de l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiants peuvent expliquer ces différences<sup>7</sup>. Plus les étudiants sont âgés, moins ils peuvent consacrer de temps aux études, et plus ils en investissent dans l'activité professionnelle, les tâches domestiques et les tâches familiales, ce qui peut constituer un obstacle à la mobilité (voir aussi le chapitre 3.2).

## 2.2 Mobilité horizontale domestique selon des caractéristiques académiques

### 2.2.1 Niveau d'études et type de haute école

Dans toutes les années académiques prises en compte, la mobilité des étudiants varie en fonction du niveau d'études. Les candidats au bachelor affichent les taux les plus bas (2,5% à 2,9%) et les étudiants en master les taux les plus élevés (5,6% à 6,2%; T 2.2). Au niveau du bachelor, les taux de mobilité sont donc moitié plus faibles qu'au niveau du master. Cette observation s'explique en partie par des raisons structurelles: d'une part, les études de niveau master étant souvent organisées de manière moins rigide qu'au niveau du bachelor, elles offrent davantage de

### Taux de mobilité domestique selon le niveau d'études et le type de haute école, HEU et HEP, de 2014/15 à 2016/17

T 2.2

	2014/15		2015/16		2016/17	
	%	N	%	N	%	N
<b>Total</b>	<b>3,7</b>	<b>122 758</b>	<b>4,0</b>	<b>125 254</b>	<b>4,0</b>	<b>127 328</b>
Bachelor	2,5	79 053	2,8	80 194	2,9	81 482
Master	5,6	40 360	6,2	41 732	5,9	42 595
Diplôme Sec. II	6,8	3 345	6,4	3 328	7,6	3 251
<b>HEU</b>						
<b>Total HEU</b>	<b>3,7</b>	<b>105 519</b>	<b>4,0</b>	<b>107 350</b>	<b>4,0</b>	<b>109 020</b>
Bachelor	2,7	67 611	2,9	68 411	2,9	69 487
Master	5,5	36 641	6,2	37 696	6,0	38 410
Diplôme Sec. II	2,4	1 267	2,9	1 243	3,7	1 123
<b>HEP</b>						
<b>Total HEP</b>	<b>3,4</b>	<b>17 239</b>	<b>3,9</b>	<b>17 904</b>	<b>4,2</b>	<b>18 308</b>
Bachelor	1,4	11 442	2,6	11 783	2,8	11 995
Master	6,1	3 719	5,5	4 036	5,4	4 185
Diplôme Sec. II	9,5	2 078	8,4	2 085	9,6	2 128

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

possibilités de faire évaluer des crédits dans d'autres hautes écoles. D'autre part, nombre de programmes de coopération qui encouragent la mobilité entre les hautes écoles sont mis sur pied au niveau du master.

Le niveau d'études qui affiche les taux de mobilité les plus élevés est la filière d'études de degré diplôme de la formation à l'enseignement au degré secondaire II (diplôme sec. II), et les explications sont là aussi d'ordre structurel. Un certain nombre de ces filières de formation prévoient que les étudiants suivent leur branche d'enseignement dans une HEU tout en acquérant leur formation pédagogique dans une HEP, ce qui a amené la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) à faire une exception et à permettre les doubles immatriculations HEU - HEP pour ces étudiants. Cette dérogation concerne environ 400 à 500 étudiants par an. Dans la présente publication, ces étudiants sont considérés comme mobiles si, durant l'année académique concernée, ils ont été évalués dans les deux hautes écoles dans lesquelles ils étaient immatriculés. Dans ce cas, la haute école d'origine est celle dans laquelle les étudiants ont fourni le plus de prestations.

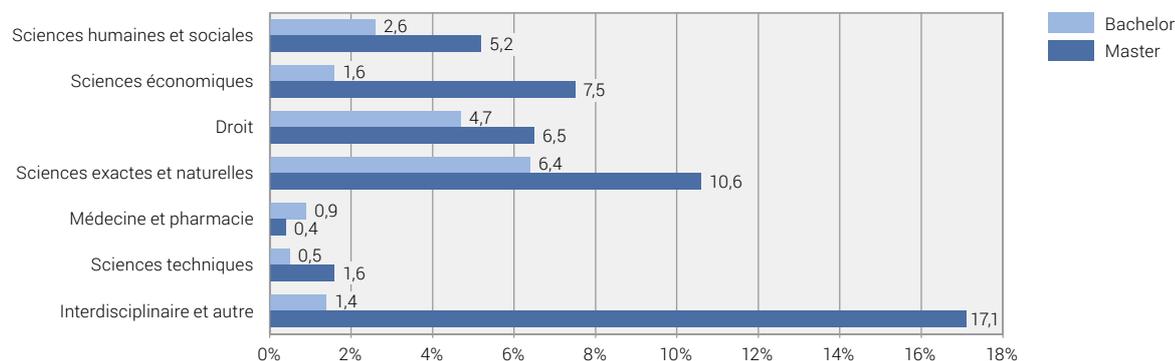
Les HEU et les HEP affichent des taux semblables de mobilité, avec des variations en fonction du niveau d'études. Au niveau diplôme sec. II, on observe en effet des différences marquées entre les HEU et les HEP: les taux sont en moyenne de 3,0% pour les premières contre 9,2% pour les secondes. Cet écart est dû en partie au fait qu'une majorité d'étudiants ayant une double immatriculation ont été assignés aux HEP, parce qu'ils y font évaluer davantage de prestations que dans les HEU (voir ci-dessus).

Au niveau du bachelor, les taux de mobilité sont presque deux fois plus élevés chez les étudiants des HEU que chez ceux des HEP pour la première année pour laquelle cette statistique a été établie, mais s'équilibrent durant les deux années suivantes. Au sein des HEP, ce sont surtout les étudiants des filières de

<sup>7</sup> OFS (2017): «Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses – Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s»

## Taux de mobilité domestique dans les HEU selon le niveau d'études et le groupe de domaines d'études, en 2016/17

G2.1



Étant donné la faiblesse des effectifs, les étudiants au niveau d'études Diplôme secondaire II ne sont pas présentés.

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

formation à l'enseignement au secondaire I de la HEP de Berne qui font augmenter la part des étudiants mobiles, car ils doivent selon leur future branche d'enseignement suivre certains modules à l'Université de Berne.

Au niveau du master, on observe tant dans les HEU que dans les HEP des taux de mobilité allant de 5% à 6%. Les écarts entre les deux types de hautes écoles sont faibles, parfois à l'avantage des premières, parfois à l'avantage des dernières.

### 2.2.2 Groupes de domaines d'études au sein des hautes écoles universitaires

Au sein des HEU, on observe d'importants écarts pour 2016/17 en fonction du groupe de domaines d'études et du niveau d'études. Les étudiants en master du groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autre détiennent de loin les plus hauts taux de mobilité, avec 17,1% (G2.1). Plusieurs facteurs expliquent ce résultat: d'une part, ce groupe de domaines d'études propose de nombreux masters issus d'une coopération entre hautes écoles; d'autre part, il inclut également les étudiants des sciences sportives qui, parallèlement à un master dans leur discipline, suivent souvent dans une HEP une formation à l'enseignement au degré secondaire II.

Des taux de mobilité plus élevés que la moyenne (10,6%) ont aussi été mesurés chez les étudiants en master du groupe de domaine d'études Sciences exactes et naturelles (G2.1). Dans ce groupe, 47% de la mobilité se fait entre l'Université de Zurich et l'ETHZ. Ce constat reflète l'étroite collaboration existant entre les deux hautes écoles, mais pourrait aussi s'expliquer par la proximité géographique des deux institutions, qui facilite la mobilité.

Viennent ensuite les masters en Sciences économiques, avec un taux de mobilité de 7,5%. Dans ce cas aussi, l'espace zurichois concentre une bonne partie de la mobilité (près d'un quart).

Les taux de mobilité les plus bas sont mesurés dans les groupes de domaines d'études Médecine et pharmacie et Sciences techniques, tant au niveau du bachelor qu'au niveau du master. Le groupe Médecine et pharmacie affiche une faible

mobilité, mais aussi la plus forte intensité d'études<sup>8</sup>, ce qui indique que ces études sont très fortement structurées mais cela ne permet pas forcément de tirer de conclusions sur l'influence de ce facteur sur la mobilité des étudiants. Enfin, dans les Sciences techniques, les possibilités de mobilité sont limitées car ce groupe de domaines d'études n'est proposé que dans trois des 14 hautes écoles (USI, ETHZ et EPFL).

### 2.2.3 Branche d'études au sein des hautes écoles pédagogiques

Dans les HEP, le niveau des études est généralement déterminé par les branches d'études, sauf pour la branche Niveau secondaire I, qui peut être suivie tant au niveau du bachelor qu'au niveau du master.

Cette structure se reflète aussi en partie dans la mobilité affichée par les étudiants dans les différentes branches. Des taux de mobilité très faibles, allant de 0,4% à 1,7%, ont été enregistrés en 2016/17 dans les filières ne proposant que le niveau du bachelor. Il s'agit des filières Niveau préscolaire et primaire, Logopédie et Psychomotricité (G2.2).

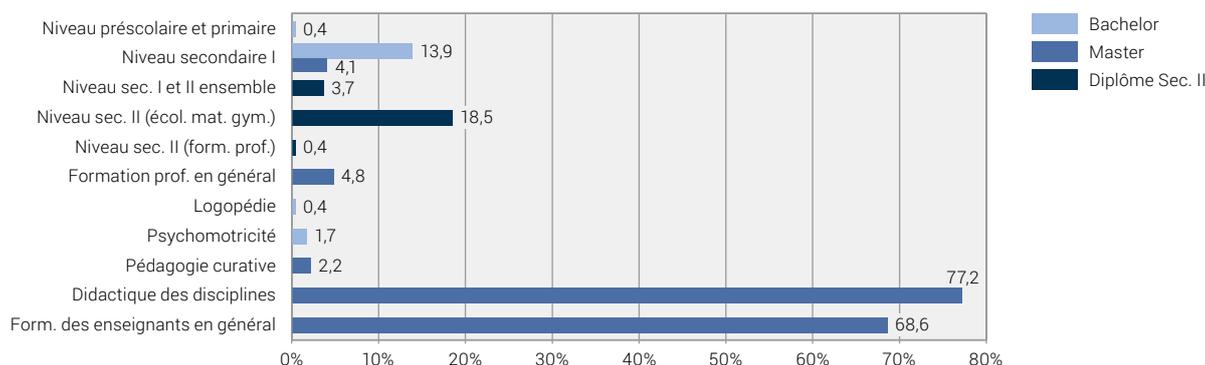
Les branches Didactique des disciplines (77,2%) et Formation des enseignants en général (68,6%) affichent de loin les taux de mobilité les plus élevés. Il s'agit là d'offres fréquentées par moins d'une centaine d'étudiants dans toute la Suisse, qui sont toujours fondées sur une coopération entre une HEP et une HEU: les étudiants sont tenus de suivre des modules dans les deux établissements de formation.

On a aussi relevé des taux de mobilité supérieurs à la moyenne (18,5%) chez les étudiants des branches Niveau secondaire II (écoles de maturité). En Suisse alémanique notamment, certaines de ces filières sont conçues de manière à pouvoir être suivies en parallèle à des études de master dans une HEU, ce qui augmente la mobilité entre les HEP et les HEU. Dans les filières

<sup>8</sup> OFS (2017) «Intensité des études et mobilité des étudiants, années d'études 2013/14 à 2015/16»

## Taux de mobilité domestique dans les HEP selon le niveau d'études et la branche d'études, en 2016/17

G2.2



Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

bachelor de la branche Secondaire I, 14% des étudiants sont mobiles. Ce taux s'explique surtout par le fait que les étudiants de la HEP de la FHNW et ceux de la HEP de Berne doivent suivre certains modules respectivement à l'Université de Bâle et à celle de Berne.

## 2.3 Ampleur de la mobilité (mesurée en ECTS évalués)

Dans les chapitres précédents, nous avons établi puis analysé le taux de mobilité en divisant le nombre de personnes mobiles dans un groupe donné par le nombre de personnes de ce groupe. Cette méthode confère le même poids statistique à une personne qui a obtenu un seul ECTS dans une haute école d'accueil qu'à celle qui y a suivi tout un semestre. Afin de mieux cerner la mobilité, nous analysons dans ce chapitre son ampleur. Nous chercherons pour ce faire à savoir pour combien d'ECTS chaque personne mobile a été évaluée dans la haute école d'accueil. Cela permettra de mieux cerner cette question de la mobilité.

Cette analyse ne prend en compte que les étudiants mobiles. On a calculé pour chacun d'eux le rapport entre le nombre d'ECTS pour lesquels ils ont été évalués dans la haute école d'accueil et le nombre total d'ECTS pour lesquels ils ont été évalués durant l'année observée. L'influence des diverses caractéristiques sur ce rapport a ensuite été analysée à l'aide d'un modèle linéaire généralisé (voir l'annexe).

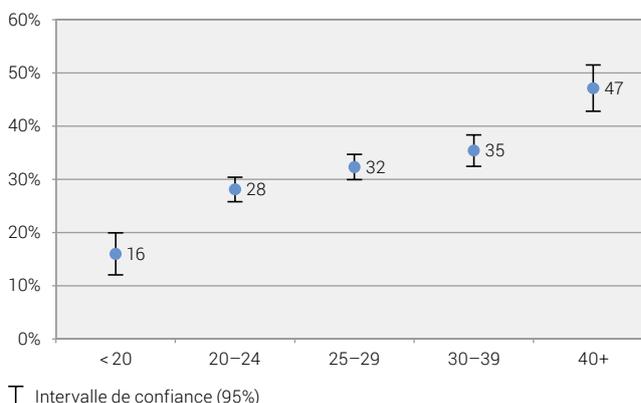
### 2.3.1 Caractéristiques démographiques

Les étudiants mobiles ont en moyenne effectué 31% de leurs prestations d'études dans la haute école d'accueil et 69% dans leur haute école d'origine. Si ni le sexe ni le lieu de scolarisation n'exercent d'influence significative sur ce pourcentage, l'âge par contre y joue un rôle significatif et cela, même si l'on prend également en compte le type de haute école et le niveau d'études (G2.3).

En effet, plus les étudiants mobiles sont âgés, plus ils fournissent de prestations d'études dans la haute école d'accueil. Les étudiants mobiles de moins de 20 ans n'ont fait évaluer que

## Part des prestations des étudiants mobiles en Suisse fournies dans une haute école d'accueil (HEU et HEP) selon la classe d'âge, en 2016/17

G2.3



Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

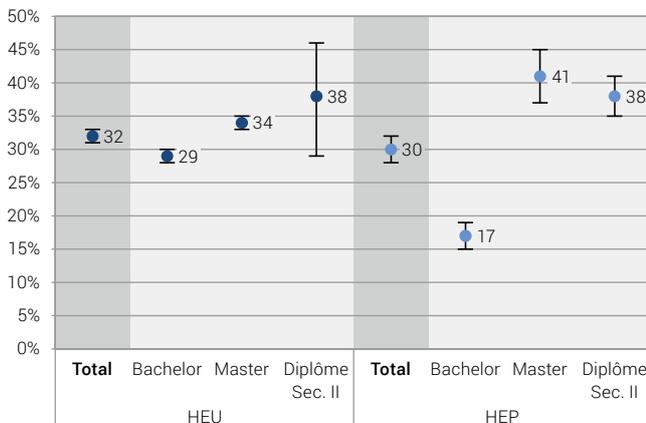
16% de leurs prestations dans une haute école d'accueil, contre 47% chez les plus de 40 ans. Ces résultats indiquent que les étudiants plus âgés ont tendance à suivre un semestre d'échange ou une filière organisée en coopération par deux hautes écoles, tandis que les plus jeunes se limitent souvent à fréquenter des modules isolés dans la haute école d'accueil.

### 2.3.2 Niveau d'études et type de haute école

Les étudiants immatriculés dans une HEU ont été évalués pour 32% de leurs prestations en moyenne dans une haute école d'accueil et les étudiants des HEP pour 30% (G2.4).

Dans les HEU, les étudiants mobiles de niveau bachelor ont été examinés pour 29% de leurs prestations dans une haute école d'accueil. Pour les étudiants de niveau master, ce taux est significativement plus élevé, puisqu'il atteint 34% en moyenne. Les étudiants des filières de niveau diplôme pour le degré secondaire II ont fourni en moyenne 38% de leurs prestations dans une haute école d'accueil. En raison du nombre très limité des

**Part des prestations des étudiants mobiles en Suisse fournies dans une haute école d'accueil (HEU et HEP) selon le type de la haute école d'origine et le niveau d'études, en 2016/17** **G2.4**



Intervalle de confiance (95%)

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

effectifs de cette catégorie (42 étudiants), cette valeur ne s'écarte pas de manière significative de celles des candidats au bachelor ou au master.

Les étudiants mobiles des HEP de niveau bachelor sont de loin ceux qui réalisent la plus faible part de leurs prestations dans les hautes écoles d'accueil: en moyenne, ils n'ont fait évaluer que 17% de leurs prestations dans une haute école dans laquelle ils n'étaient pas immatriculés.

De l'autre côté de l'échelle, on trouve les étudiants mobiles en master HEP, qui font évaluer 41% de leurs prestations dans des hautes écoles d'accueil. Si ce chiffre est aussi élevé, c'est surtout grâce aux étudiants des filières Pédagogie curative, Didactique des disciplines et Formation des enseignants en général. Quant aux étudiants mobiles des HEP de niveau Diplôme secondaire II,

ils ont fait évaluer 38% en moyenne de leurs prestations d'études dans une haute école d'accueil, ce qui ne les distingue pas de manière significative des étudiants en master HEP.

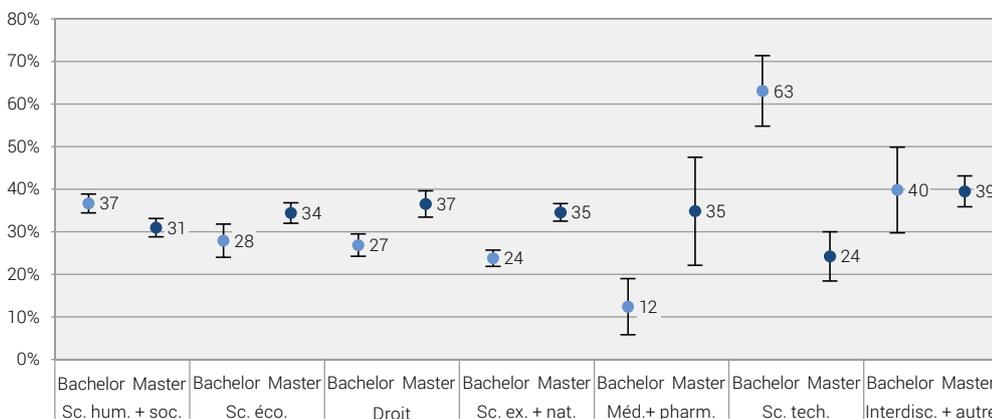
**2.3.3 Groupe de domaines d'études au sein des hautes écoles universitaires**

Si l'on considère la part de prestations que les étudiants HEU mobiles ont réalisées dans une haute école d'accueil durant l'année académique 2016/17 selon le groupe de domaines d'études et le niveau d'études (G2.5), il en ressort surtout que les différences entre groupes de domaines d'études sont plus marquées chez les candidats au bachelor que chez ceux au master. Les étudiants à avoir évalué la plus petite part de leurs prestations dans une haute école d'accueil sont ceux du groupe de domaines d'études Médecine et pharmacie (12%) au niveau bachelor. Les étudiants de niveau bachelor du groupe Sciences techniques affichent quant à eux la plus grande part de prestations fournies dans une haute école d'accueil, avec 63%, ce qui correspond à plus d'un semestre. Le graphique G2.1 montre que dans ce groupe, seule une très faible part des étudiants (0,5%) sont mobiles, mais que ceux qui le sont suivent en général un semestre entier dans la haute école d'accueil.

Les étudiants en bachelor du groupe de domaines d'études Sciences humaines et sociales se situent eux aussi au-dessus de la moyenne pour ce qui est de la part de prestations fournies dans une haute école d'accueil (37%). Ce groupe de domaines d'études et celui des Sciences techniques sont les seuls dans lesquels les étudiants de niveau bachelor effectuent une plus grande partie de leurs prestations dans la haute école d'accueil que les étudiants de niveau master.

Au niveau du master, les différences statistiquement significatives sont rares entre les groupes de domaines d'études. Elles concernent surtout le groupe Sciences techniques, au sein duquel les étudiants de niveau master ne font en moyenne que 24% de leurs prestations dans une autre haute école que celle

**Part des prestations des étudiants HEU mobiles en Suisse fournies dans une haute école d'accueil selon le niveau d'études (sans le diplôme sec. II) et le groupe de domaines d'études, en 2016/17** **G2.5**



Intervalle de confiance (95%)

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

dans laquelle ils sont immatriculés, un pourcentage significativement plus faible que chez les étudiants des groupes Droit (37%) et Interdisciplinaire et autre (39%).

En raison des effectifs trop réduits, ces analyses ne peuvent être établies pour les HEP.

## 2.4 Flux de mobilité domestique: mobilité entrante et mobilité sortante selon la haute école

Ce chapitre est consacré aux taux de mobilité entrante et sortante, c'est-à-dire à la part que représentent, dans une haute école les étudiants mobiles par rapport à l'ensemble des étudiants immatriculés. Selon l'aspect auquel on s'intéresse, c'est toutefois le nombre absolu d'étudiants qui passent d'une haute école à l'autre qui importe. Les données chiffrées figurent en annexe (TA3).

### 2.4.1 Mobilité entrante des hautes écoles universitaires

Le taux de mobilité entrante est le rapport entre le nombre d'étudiants fournissant des prestations d'études dans une haute école sans y être immatriculés et le nombre de ceux qui le font en y étant immatriculés.

Dans les HEU, le taux de mobilité entrante s'élève à 4,7% en moyenne pour 2016/17, mais varie fortement d'une haute école à l'autre. C'est l'Université de Neuchâtel qui affiche de loin le plus fort taux de mobilité entrante, avec 13,0% (G2.6). La plupart de ses étudiants hôtes proviennent de l'Université de Lausanne, suivie de l'Université de Genève. Ces trois universités coopèrent au sein du réseau Triangle Azur. Une part également importante des étudiants hôtes de l'Université de Neuchâtel sont immatriculés dans les universités de Fribourg (2,0%) et de Berne (1,6%), ce qui s'explique aussi par un réseau de coopération, celui de BeNeFri, qui comprend les universités de Neuchâtel, de Fribourg et de Berne. Les effets du réseau BeNeFri sont aussi nettement visibles pour l'Université de Fribourg, puisque cette dernière enregistre une part de 3,9% d'étudiants hôtes immatriculés à l'Université de Berne.

L'ETHZ occupe la deuxième place en la matière, avec un taux de mobilité entrante de 7,4%. Dans ce cas, les étudiants hôtes proviennent en grande partie de l'Université de Zurich, ce qui reflète l'étroite coopération qui existe entre ces deux établissements, mais aussi leur proximité géographique.

L'EPFL présente une situation semblable, elle qui affiche pour 2016/17 un taux de mobilité entrante de 7,2%, constitué en majorité par des étudiants immatriculés à l'Université de Lausanne et venus suivre des cours de sciences naturelles.

La part des étudiants des HEP qui ont été évalués dans les universités de Bâle et de Berne sans y être immatriculés est particulièrement élevée. Il s'agit souvent soit d'étudiants de

niveau Diplôme secondaire II de la HEP de la FHNW (PH FHNW), soit d'étudiants des filières du secondaire I de la HEP de Berne (PH BE). Comme nous l'avons déjà mentionné ci-dessus, ces étudiants doivent suivre certains cours respectivement aux universités de Bâle ou de Berne, selon leurs futures branches d'enseignement.

Les taux de mobilité entrante les plus bas pour 2016/17 ont été enregistrés à l'Università della Svizzera italiana (USI), à l'Université de Saint-Gall et dans les Autres institutions universitaires (Autres IU).

### 2.4.2 Mobilité entrante des hautes écoles pédagogiques

En 2016/17, les taux de mobilité entrante étaient bien plus faibles dans les HEP que dans les HEU, atteignant à peine 2,0% du nombre des étudiants immatriculés. Un tiers des HEP n'ont accueilli aucun étudiant d'une autre haute école et n'apparaissent donc pas dans le graphique G2.7.

La HEP présentant le plus fort taux de mobilité entrante est celle de Berne (PH BE), avec 5,6% (G2.7). Cette HEP accueille presque exclusivement des étudiants de niveau master de l'Université de Berne, qui y suivent des cours de la branche d'études Niveau secondaire II (écoles de maturité). Le deuxième taux de mobilité entrante le plus élevé est mesuré à la SUPSI-DFA (5,3%), avec une grande partie des étudiants hôtes inscrits pour un master en pédagogie musicale. Un taux de mobilité entrante supérieur à la moyenne a aussi été enregistré à la HEP de la FHNW (PH FHNW, 3,8%), dont les hôtes sont pour la plupart des étudiants en master de l'Université de Bâle venus suivre des cours de la branche d'études Niveau secondaire II.

### 2.4.3 Mobilité sortante des hautes écoles universitaires

Par mobilité sortante, on entend le nombre d'étudiants immatriculés dans une haute école qui suivent des cours dans une autre haute école (haute école d'accueil). Le taux de mobilité sortante d'une haute école est obtenu en divisant le nombre d'étudiants sortants par le nombre d'étudiants immatriculés dans celle-ci.

Durant l'année académique 2016/17, sur l'ensemble des étudiants immatriculés dans une HEU, 4,1% ont été évalués dans une autre haute école. C'est l'Université de Lausanne qui affiche le plus fort taux de mobilité sortante, avec 9,5% (G2.8). La majorité de ces étudiants sont allés suivre des cours à l'EPFL (4,0%) ou à l'Université de Genève (2,5%).

Viennent ensuite l'Université de Zurich (6,2%) et l'Université de Neuchâtel (6,1%). Les étudiants sortants de l'Université de Zurich ont fait évaluer des crédits à l'ETHZ surtout (5,0%), mais bien moins d'étudiants font le chemin contraire, c'est-à-dire de l'ETHZ à l'Université de Zurich: dans ce cas-là, la mobilité sortante n'est

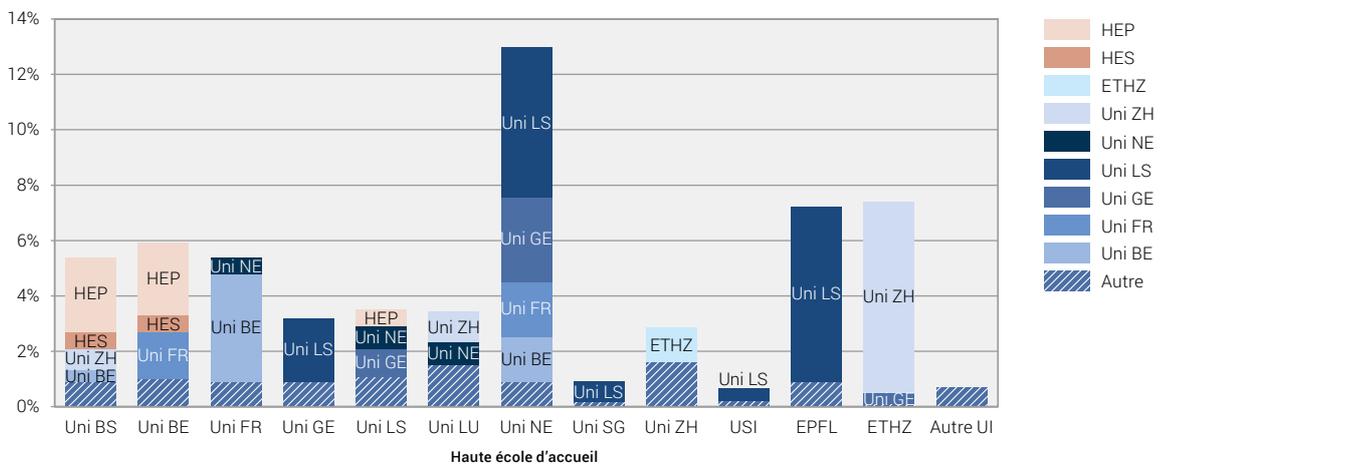
que de 1,7%. Quant aux étudiants de l'Université de Neuchâtel, ils cherchent à obtenir des crédits de préférence à l'Université de Lausanne (3,0%) ou à celle de Fribourg (1,5%).

Le taux de mobilité sortante des étudiants immatriculés à l'Université de Berne qui font évaluer des crédits à l'Université de Fribourg est sensiblement pareil à celui des étudiants qui font le parcours inverse (2,8% contre 2,4%).

Les taux de mobilité sortante les plus bas pour 2016/17 ont été mesurés à l'Université de Saint-Gall, à l'USI et à l'EPFL, où ils n'ont pas dépassé 1,1%. Les étudiants immatriculés dans ces HEU ont plutôt tendance à faire un séjour de mobilité à l'étranger

que dans une autre haute école suisse (voir le chapitre 3.3) : ces HEU ont instauré davantage de coopérations avec des universités étrangères qu'avec des institutions suisses, ce qui peut expliquer ce choix de la part de leurs étudiants. Par ailleurs, les données à disposition ne permettant pas de rendre compte des flux qui vont des HEU vers les HES, on peut supposer que ces taux de mobilité sortante sont quelque peu sous-estimés.

**Taux de mobilité entrante dans les HEU selon la haute école d'accueil et la haute école d'origine, en 2016/17 G2.6**

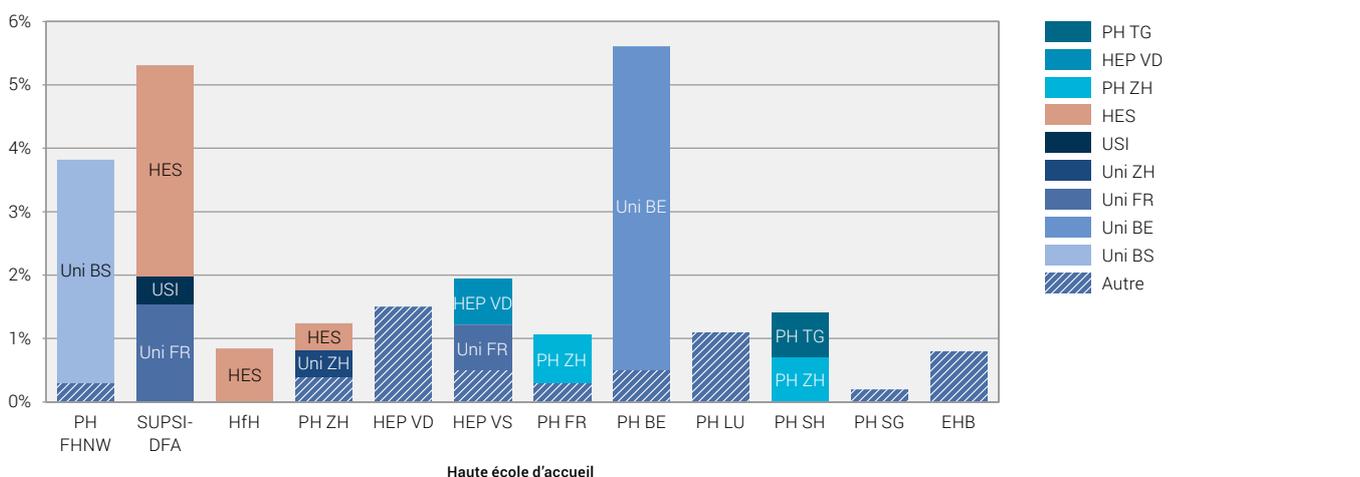


Seules les hautes écoles d'origine contribuant au moins de 0,4% à la mobilité incoming sont présentées. Toutes les autres sont regroupées dans la catégorie «Autre». Le relevé des données est effectué seulement auprès des HEU et des HEP. Toutefois, pour la mobilité entrante, sont relevés les prestations de tous les étudiants de Suisse, indépendamment du type de haute école. Par conséquent, les données des étudiants HES sont prises en compte dans ce contexte.

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

**Taux de mobilité entrante dans les HEP selon la haute école d'accueil et la haute école d'origine, en 2016/17 G2.7**

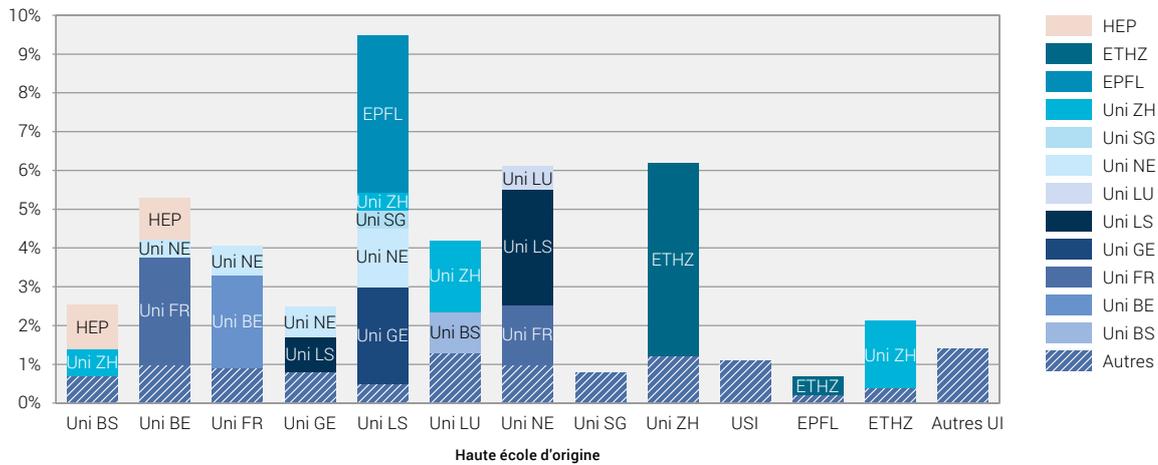


Seules les hautes écoles d'origine contribuant au moins de 0,4% à la mobilité incoming sont présentées. Toutes les autres sont regroupées. La HEP BEJUNE, PH SZ, PH ZG, SHLR, PH TG et PH GR ne sont pas présentées dans le graphique puisqu'aucune mobilité incoming n'y était observée. La PH TG organise certaines filières en coopération avec l'Université de Constance (Allemagne). ASBOS ne représentant que les prestations effectuées en Suisse, cette mobilité fait défaut. Le relevé des données est effectué seulement auprès des HEU et des HEP. Toutefois, pour la mobilité entrante, sont relevés les prestations de tous les étudiants de Suisse, indépendamment du type de haute école. Par conséquent, les données des étudiants HES sont prises en compte dans ce contexte.

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

Taux de mobilité sortante dans les HEU selon la haute école d'origine et la haute école d'accueil, en 2016/17 G2.8

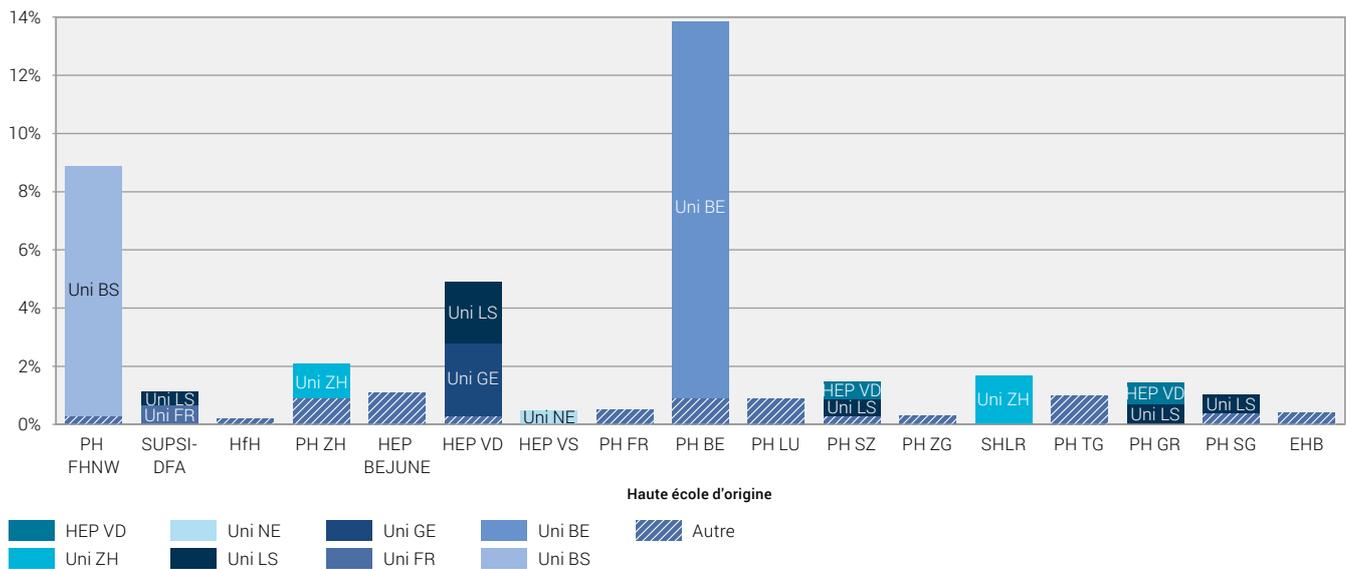


Seules les hautes écoles d'accueil contribuant au moins de 0,4% à la mobilité outgoing sont présentées. Toutes les autres sont regroupées dans la catégorie «Autre».

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

Taux de mobilité sortante dans les HEP selon la haute école d'origine et la haute école d'accueil, en 2016/17 G2.9



Seules les hautes écoles d'accueil contribuant au moins de 0,4% à la mobilité outgoing sont présentées. Toutes les autres sont regroupées dans la catégorie «Autre».

La PH SH n'est pas présentée dans le graphique puisqu'aucune mobilité outgoing n'y était observée.

La PH TG organise certaines filières en coopération avec l'Université de Constance (Allemagne). ASBOS ne représentant que les prestations effectuées en Suisse, cette mobilité fait défaut.

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

### 2.4.4 Mobilité sortante des hautes écoles pédagogiques

Dans l'ensemble, 4,3% des étudiants immatriculés dans une HEP ont fait évaluer un crédit au moins dans une autre haute école durant l'année académique 2016/17 (G2.9). Les étudiants immatriculés tant dans une HEP que dans une HEU, et qui ont été évalués dans les deux institutions, sont également considérés comme mobiles. Dans ces cas, c'est la haute école dans laquelle les étudiants ont fourni le plus de prestations qui est considérée comme la haute école d'origine.

Les taux de mobilité sortante de loin les plus élevés se retrouvent à la HEP de Berne (13,8%) et à la HEP de la FHNW (8,9%); les étudiants de la HEP de Berne ont suivi en majorité des cours à l'Université de Berne, tandis que ceux de la HEP de la FHNW sont allés chercher des crédits à l'Université de Bâle surtout.

La HEP Vaud affiche elle aussi de forts taux de mobilité sortante pour l'année académique 2016/17 (4,9%): 2,1% de ses étudiants ont suivi des cours à l'Université de Lausanne dans le cadre de la coopération mise sur pied par ces deux écoles pour la filière Formation des enseignants en général et 2,5% de ses étudiants, immatriculés dans la branche d'études Pédagogie curative, ont fait évaluer des crédits à l'Université de Genève.

La HEP de Zurich affiche un taux de mobilité sortante de 2,1%, un chiffre surtout alimenté par des étudiants immatriculés en Didactique des disciplines qui vont suivre des cours soit à l'Université de Zurich, soit à l'ETHZ. Les taux de mobilité sortante n'atteignent pas 2% dans les autres HEP.

La HEP de Thurgovie (PH TG) constitue un cas à part: elle travaille en étroite coopération avec l'Université de Constance pour les filières d'études Niveau secondaire I et Niveau secondaire II,

et tous ses étudiants font une partie de leur cursus dans cette institution. Étant donné que Constance n'est pas en Suisse, ce type de mobilité n'entre toutefois pas dans le relevé ASBOS.

### 2.5 Mobilité domestique selon la région linguistique

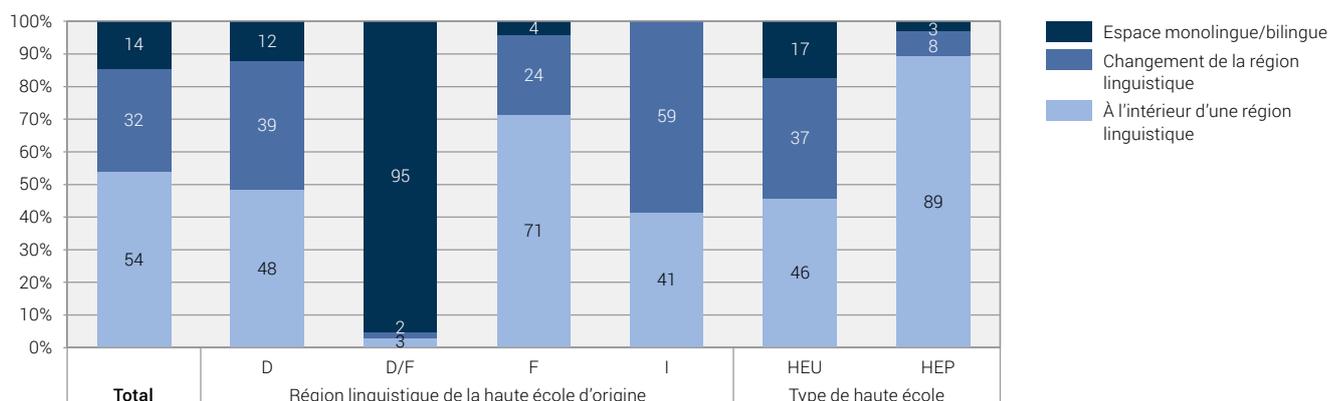
La mobilité entre régions linguistiques est l'un des aspects particulièrement intéressants de la mobilité domestique en cela qu'elle stimule l'acquisition de compétences linguistiques tout en renforçant la cohésion sociale au sein d'un pays caractérisé par une grande diversité culturelle et linguistique<sup>9</sup>. Ce chapitre est par conséquent consacré à l'analyse du nombre d'étudiants en mobilité qui ont traversé une frontière linguistique. Dans le cas des hautes écoles bilingues (allemand-français)<sup>10</sup>, la mobilité vers l'espace germanophone ou francophone ou dans le sens inverse est classée dans la catégorie «mobilité dans l'espace monolingue/bilingue». Si l'étudiant reste dans l'espace bilingue (en passant de l'Uni FR à la HEP FR par exemple), il est considéré comme mobile à l'intérieur d'une même région linguistique.

Durant l'année académique 2016/17, plus de la moitié des étudiants mobiles sont restés dans la même région linguistique, un tiers environ ont traversé la frontière des langues et 14% étaient immatriculés dans une haute école bilingue et sont allés obtenir des crédits dans une haute école ne pratiquant que l'une de ces langues, ou vice-versa (G2.10).

Parmi les étudiants mobiles immatriculés dans une haute école germanophone, 39% ont traversé une frontière linguistique, contre 24% seulement de ceux immatriculés en Suisse romande. Toujours parmi les étudiants mobiles, ceux qui vont le plus souvent obtenir des crédits dans une autre région linguistique sont

### Mobilité en rapport avec les frontières linguistiques selon le type de haute école et la région linguistique de la haute école d'origine, HEU et HEP, en 2016/17

G2.10



Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

<sup>9</sup> Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), Département fédéral de l'intérieur (DFI) et Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) (2 novembre 2017): «Stratégie suisse échanges et mobilité de la Confédération et des cantons»

<sup>10</sup> Uni FR, Formation universitaire à distance Suisse, HEP VS, HEP FR

ceux de la Suisse italienne (59%). Le Tessin comptant peu de hautes écoles, les possibilités de mobilité au sein de la même région linguistique sont en effet limitées.

De grandes différences sont également observées entre les types de hautes écoles dans lesquelles les étudiants mobiles sont immatriculés. Tandis que 89% des étudiants de HEP choisissent une haute école d'accueil dans leur région linguistique, cette part tombe à 46% chez les étudiants des HEU.

## 2.6 Mobilité de la cohorte d'entrée 2013/14 durant une phase entière d'études

Ce chapitre présente une analyse de la mobilité des étudiants sur plusieurs années académiques consécutives. Il ne se fonde donc plus sur les données d'une seule année académique, mais sur toute une phase d'études, comme pour l'étude de la mobilité internationale présentée au chapitre 3. Nous analysons pour ce faire la mobilité des étudiants de la cohorte d'entrée 2013/14. Elle concerne tous les étudiants qui ont commencé un cursus durant l'année académique 2013/14, que ce soit au niveau du bachelor, du master ou du diplôme secondaire II, et qui sont compris dans l'enquête ASBOS.

Dans l'idéal, la période d'observation s'étend de l'entrée dans un niveau d'études à l'obtention du titre correspondant (= phase d'études). Les données actuellement disponibles, qui ne comprennent que quatre années académiques successives (2013/14 jusqu'à 2016/17), ne permettent pas toujours de le faire, car à la fin de ces quatre ans, tous les étudiants de la cohorte n'ont pas terminé leur phase d'études. Chacun de ces trois niveaux d'études ayant sa propre durée réglementaire, la part de personnes ayant terminé leur phase d'études durant la période sous revue varie elle aussi (T2.3).

Pour des raisons de lisibilité, on parlera dans le présent chapitre de mobilité durant la phase d'études concernée, bien que ces données comprennent aussi les étudiants qui n'ont pas terminé cette phase d'études durant la période d'observation de quatre ans.

### Part des personnes dans la cohorte des entrants 2013/14 qui ont terminé leurs études pendant la période d'observation selon le type de haute école et le niveau d'études

T 2.3

		Durée des études réglementaire par niveau
<b>Total</b>	<b>69%</b>	
<b>HEU</b>		
Bachelor	50%	3 ans
Master	89%	de 1,5 à 2 ans
Diplôme Sec. II	79%	1 an
<b>HEP</b>		
Bachelor	78%	3 ans
Master	76%	de 1,5 à 2 ans
Diplôme Sec. II	88%	1 an

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

#### 2.6.1 Caractéristiques démographiques

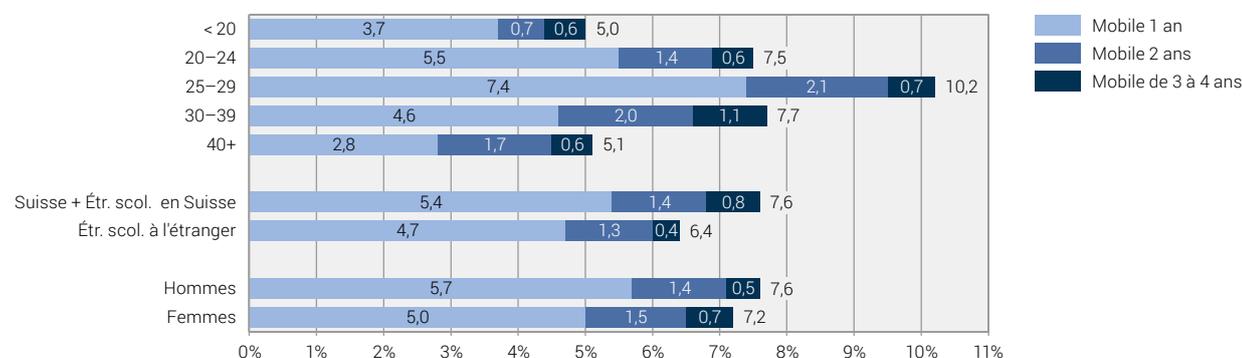
Dans la cohorte d'entrée 2013/14, 7,4% des étudiants ont été mobiles à l'intérieur des frontières nationales durant les années académiques 2013/14 à 2016/17 (G2.11): 5,3% ne l'ont été qu'au cours de l'une de ces années académiques, 2,1% au cours de deux, trois ou quatre de ces années.

La mobilité pendant une phase d'études varie peu en fonction du sexe: 5,7% des hommes mobiles ne l'ont été qu'au cours d'une année académique, un taux légèrement plus élevé que chez les femmes (5,0%). Parmi les étudiants qui ont été mobiles au cours de deux années au moins, on n'observe en revanche aucun écart entre les sexes.

La part des étrangers scolarisés à l'étranger qui ont été mobiles durant leur phase d'études correspondante est de 6,4%, un taux inférieur à celui des Suisses et des étrangers scolarisés en Suisse (7,6%). Cette différence est surtout due aux personnes mobiles durant une seule année académique. Parmi elles, ce

### Taux de mobilité domestique de la cohorte des entrants 2013/14 pendant la phase d'études correspondante ou pendant les années 2013/14 à 2016/17 selon le sexe, le lieu de scolarisation, la classe d'âge au moment de l'entrée dans les études et le nombre d'années avec mobilité, HEU et HEP

G 2.11



La mobilité des étudiants est observée pendant quatre ans ou jusqu'à la fin de la phase d'études.

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

taux s'est en effet élevé à 4,7% chez les étrangers scolarisés à l'étranger et à 5,4% chez les Suisses et les étrangers scolarisés en Suisse.

Les écarts les plus prononcés au niveau de la mobilité pendant une phase d'études apparaissent quand on prend en compte l'âge au moment de commencer les études. C'est chez les plus jeunes étudiants et chez les plus âgés que l'on trouve les plus faibles parts d'étudiants mobiles, avec environ 5%. Viennent ensuite les 20 à 24 ans et les 30 à 39 ans (environ 7,5%), puis les classes d'âge moyennes (25 à 29 ans), qui, avec plus de 10%, affichent les plus importants taux de mobilité durant la phase d'études correspondante<sup>11</sup>.

### 2.6.2 Niveau d'études et type de haute école

Les étudiants de niveau bachelor de la cohorte d'entrée 2013/14 ont été moins mobiles que ceux de niveau master ou diplôme. Durant la phase d'études correspondante, seuls 5,7% d'entre eux ont fait évaluer des crédits dans une haute école d'accueil suisse, contre 9,4% des étudiants de niveau master et même 10,5% des étudiants de niveau diplôme pour le degré secondaire II (voir G2.12).

La part des étudiants mobiles durant la phase d'études correspondante ne dépend pas seulement du niveau d'études, mais aussi du type de haute école. Les étudiants de niveau diplôme sec. II des HEP ont été, et de loin, les plus mobiles durant la phase d'études correspondante: 8,4% d'entre eux l'ont été au cours d'une année académique, 3,1% au cours de deux années académiques et 1,4% au cours de trois ou quatre années académiques. À ce niveau d'études, seuls 3,6% des étudiants des HEU ont été mobiles au moins au cours d'une des quatre années prises en compte.

### 2.6.3 Nombre d'années avec mobilité

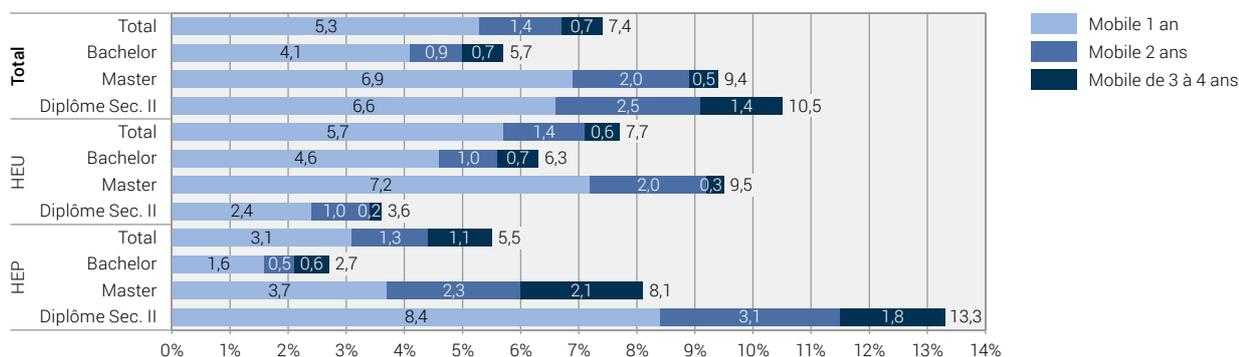
Tandis que le chapitre précédent se rapportait à tous les étudiants de la cohorte 2013/14, les analyses qui suivent se limitent aux étudiants mobiles.

Parmi les étudiants mobiles de la cohorte 2013/14, 72% l'ont été au cours d'une seule année académique durant la phase d'études correspondante, 19% au cours de deux années sur quatre et 9% au cours de trois ou quatre de ces années (G2.13). Cette répartition varie toutefois fortement en fonction du type de haute école et du niveau d'études. Au sein des HEP, 44% des étudiants mobiles l'ont été au cours de plus d'une année académique, un taux qui chute à 26% au sein des HEU. Les écarts les plus importants entre HEU et HEP sont observés chez les étudiants de niveau master. Tandis que dans les HEU 76% des étudiants mobiles de niveau master ont été évalués au cours d'une seule année académique dans une haute école d'accueil, ce taux n'est que de 46% au sein des HEP. Le taux élevé d'étudiants qui ont suivi au cours de plus d'une année académique des cours dans une autre haute école est surtout dû aux filières Pédagogie curative et Didactique des disciplines.

Au niveau du bachelor, 28% des étudiants mobiles de la cohorte 2013/14 immatriculés dans une HEU l'ont été au cours de plus d'une année académique. Ce taux est encore plus faible, dans les groupes de domaines d'études Sciences économiques, Sciences techniques et Interdisciplinaire et autre (en dessous de 14%). Au sein des HEP, 41% des étudiants de niveau bachelor – tous immatriculés dans la filière Niveau secondaire I – ont été mobiles au cours de plus d'une année académique.

**Taux de mobilité domestique de la cohorte des entrants 2013/14 pendant la phase d'études correspondante ou pendant les années 2013/14 à 2016/17, selon le type de haute école, le niveau d'études et le nombre d'années avec mobilité, HEU et HEP**

G2.12



La mobilité des étudiants est observée pendant quatre ans ou jusqu'à la fin de la phase d'études.

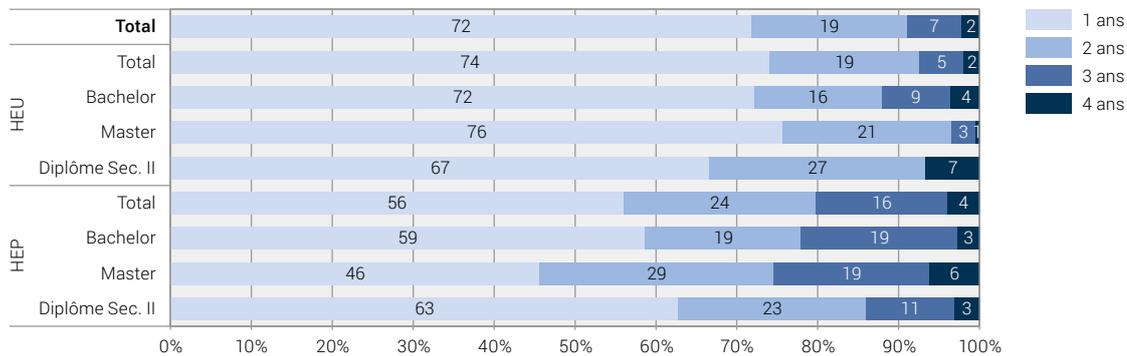
Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

<sup>11</sup> C'est toutefois dans cette classe d'âges que l'on retrouve aussi les plus faibles pourcentages d'étudiants de niveau bachelor (13%), ce qui peut expliquer les forts taux de mobilité.

## Part des étudiants mobiles de la cohorte des entrants 2013/14 selon le nombre d'années avec mobilité entre 2013/14 et 2016/17, le type de haute école et le niveau d'études, HEU et HEP

G2.13



La mobilité des étudiants est observée pendant quatre ans ou jusqu'à la fin de la phase d'études.

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

### 2.7 Lien entre mobilité et intensité des études

La mobilité exige généralement des étudiants un certain engagement en temps, surtout quand il s'agit de fréquenter deux hautes écoles en parallèle. Or, on peut imaginer que le temps consacré aux trajets entre les différents lieux de formation puisse avoir une incidence négative sur l'intensité des études, ou que les étudiants compensent le temps occupé à se déplacer en réduisant leurs activités annexes. Dans ce chapitre, il s'agira par conséquent de savoir s'il existe un lien entre mobilité et intensité des études. Pour cette analyse, les années de référence seront, comme aux chapitres 2.1 à 2.5, les années académiques 2014/15 à 2016/17 et pas à une cohorte.

L'intensité des études est établie sur la base des ECTS évalués. Elle s'exprime en pourcentage de taux d'occupation par rapport à des études à plein temps. Dans des études à plein temps, les étudiants doivent faire évaluer 60 crédits ECTS par an (intensité des études = 100%). On obtient donc l'intensité des études en équivalents plein temps en divisant par 60 le nombre d'ECTS pour lesquels une personne est évaluée au cours d'une année académique (pour davantage de précisions, voir l'annexe).

Durant les trois années académiques prises en compte, les étudiants mobiles ont affiché en moyenne une intensité d'études supérieure à celle des étudiants non mobiles, l'écart variant de 2 à 4 points de pourcentage selon l'année académique. Cette observation subsiste indépendamment du sexe et du lieu de scolarisation (voir T.2.4).

Pour les trois années académiques, l'intensité des études diminue avec l'âge, mais reste toutefois plus élevée chez les étudiants mobiles que chez les étudiants non mobiles.

En ce qui concerne l'effet du niveau d'études sur l'intensité de ces dernières, il s'avère que les étudiants mobiles affichent en moyenne une intensité d'études supérieure à celle des étudiants non mobiles, quel que soit le niveau d'études (T.2.5). Les écarts les plus importants sont relevés au niveau diplôme secondaire II, au sein duquel l'intensité des études chez les étudiants mobiles dépasse de 21 à 33 points de pourcentage celle des étudiants non mobiles, selon l'année académique.

Si l'on considère le type de haute école, les étudiants mobiles des HEU affichent en moyenne, et pour toutes les années académiques, une intensité des études de 2 à 5 points de pourcentage supérieure à celle des étudiants non mobiles. Au sein des HEP, on observe par contre des différences selon l'année académique: tandis qu'en 2014/15, les étudiants non mobiles enregistrent une intensité des études légèrement supérieure à celle des étudiants mobiles, c'est l'inverse pour 2015/16 et 2016/17.

Dans l'ensemble, ces résultats ne fournissent aucun indice qui confirmerait que l'intensité des études serait plus faible chez les étudiants mobiles que chez les étudiants non mobiles. C'est plutôt l'inverse qui se confirme. Les données à disposition ne permettent cependant pas d'expliquer pourquoi il en est ainsi. Les résultats de l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiants<sup>12</sup> montrent néanmoins que les étudiants menant des études moins intenses investissent davantage de temps dans une activité rémunérée ou des tâches ménagères ou familiales, ce qui signifie que leurs obligations pourraient constituer un obstacle à la mobilité.

<sup>12</sup> OFS (2017): «Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses – Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s»

**Intensité des études selon le statut de mobilité, le sexe, le lieu de scolarisation et la classe d'âge, HEU et HEP, de 2014/15 à 2016/17**

T2.4

	2014/15				2015/16				2016/17			
	Non mobiles		Mobiles		Non mobiles		Mobiles		Non mobiles		Mobiles	
	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N
<b>Total</b>	<b>82%</b>	<b>118 270</b>	<b>85%</b>	<b>4 488</b>	<b>82%</b>	<b>120 203</b>	<b>84%</b>	<b>5 050</b>	<b>81%</b>	<b>122 210</b>	<b>85%</b>	<b>5 118</b>
<b>Sexe</b>												
Hommes	81%	53 886	86%	2 070	82%	54 668	84%	2 328	81%	55 519	84%	2 411
Femmes	82%	64 384	85%	2 418	82%	65 535	85%	2 722	81%	66 691	85%	2 707
<b>Lieu de scolarisation</b>												
Suisse + Étr. scol. en Suisse	82%	99 988	85%	3 778	82%	101 966	85%	4 277	81%	103 580	85%	4 322
Étr. scol. à l'étranger	81%	18 282	87%	710	81%	18 237	81%	773	81%	18 630	83%	796
<b>Âge</b>												
<20	94%	10 358	97%	172	94%	10 760	96%	187	94%	11 128	99%	249
20-24	88%	69 843	92%	2 500	88%	69 997	91%	2 800	87%	70 728	91%	2 731
25-29	72%	25 604	80%	1 324	73%	26 554	78%	1 520	73%	27 176	80%	1 551
30-39	59%	8 228	65%	362	60%	8 524	66%	409	59%	8 722	68%	425
40+	51%	4 237	55%	130	53%	4 368	62%	134	52%	4 456	56%	162

EPT = équivalent plein temps des étudiants

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

**Intensité des études selon le statut de mobilité, le type de haute école et le niveau d'études, HEU et HEP de 2014/15 à 2016/17**

T2.5

	2014/15				2015/16				2016/17			
	Non mobiles		Mobiles		Non mobiles		Mobiles		Non mobiles		Mobiles	
	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N	EPT	N
<b>Total</b>	<b>82%</b>	<b>118 270</b>	<b>85%</b>	<b>4 488</b>	<b>82%</b>	<b>120 203</b>	<b>84%</b>	<b>5 050</b>	<b>81%</b>	<b>122 210</b>	<b>85%</b>	<b>5 118</b>
Bachelor	86%	77 051	90%	2 002	86%	77 922	90%	2 271	86%	79 135	90%	2 347
Master	75%	38 102	83%	2 258	75%	39 165	80%	2 567	74%	40 070	80%	2 525
Diplôme Sec. II	45%	3 117	66%	228	46%	3 116	71%	212	45%	3 005	78%	246
<b>HEU</b>												
<b>Total HEU</b>	<b>82%</b>	<b>101 616</b>	<b>87%</b>	<b>3 903</b>	<b>82%</b>	<b>103 006</b>	<b>84%</b>	<b>4 344</b>	<b>82%</b>	<b>104 664</b>	<b>84%</b>	<b>4 356</b>
Bachelor	86%	65 769	90%	1 842	86%	66 448	89%	1 963	86%	67 470	88%	2 017
Master	76%	34 611	84%	2 030	77%	35 351	81%	2 345	76%	36 113	81%	2 297
Diplôme Sec. II	46%	1 236	41%	31	47%	1 207	42%	36	41%	1 081	48%	42
<b>HEP</b>												
<b>Total HEP</b>	<b>78%</b>	<b>16 654</b>	<b>76%</b>	<b>585</b>	<b>78%</b>	<b>17 197</b>	<b>85%</b>	<b>706</b>	<b>78%</b>	<b>17 546</b>	<b>88%</b>	<b>762</b>
Bachelor	90%	11 282	88%	160	89%	11 474	99%	308	90%	11 665	104%	330
Master	60%	3 491	73%	228	62%	3 814	71%	222	59%	3 957	68%	228
Diplôme Sec. II	45%	1 881	70%	197	46%	1 909	77%	176	47%	1 924	85%	204

EPT = équivalent plein temps des étudiants

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

# 3 Mobilité internationale chez les personnes diplômées en 2016

## 3.1 Population considérée et définitions

### 3.1.1 Population considérée

Une partie des résultats concernant l'évolution de la mobilité horizontale internationale a pour référence les cohortes de diplômés 2012, 2014 et 2016 dans les hautes écoles de Suisse. Les personnes diplômées en 2016 ont été retenues pour procéder à une analyse plus détaillée de la mobilité internationale. La population considérée se compose des titulaires d'un bachelor ou d'un master d'une HEU, HES ou HEP et des détenteurs d'un diplôme d'une HEP<sup>1</sup>. Les diplômés sont interrogés sur leur mobilité pendant les différentes phases d'études (bachelor/master/diplôme). En conséquence, les résultats concernant le master ne se rapportent donc pas à l'ensemble des études, mais seulement à la période consacrée au master.

### 3.1.2 Définition des indicateurs sur la mobilité horizontale internationale

On peut mesurer de différentes manières l'ampleur de la mobilité horizontale internationale. Le **taux de mobilité internationale** rend compte de la mobilité internationale globale. Il correspond à la part des diplômés qui ont effectué un séjour d'études et/ou un stage à l'étranger pendant leurs études. Le séjour à l'étranger n'est pas soumis à une durée minimale ni à la fourniture de prestations d'études<sup>2</sup>.

L'office statistique de l'Union européenne (Eurostat) a développé un standard pour mesurer la mobilité internationale, que l'on appellera ici **taux de mobilité internationale ajusté**. Ce taux tient compte uniquement des séjours à l'étranger qui ont duré trois mois au minimum ou qui ont donné lieu à l'acquisition et à la reconnaissance d'au moins 15 crédits ECTS. Par ailleurs, pour que ces critères soient valables, ils doivent s'appliquer à un seul et même séjour.

Les résultats de l'enquête auprès des diplômés des hautes écoles ne permettent cependant pas de vérifier si le seuil de 20% visé par les ministres européens est atteint, étant donné que les taux se réfèrent aux différentes phases des études et non à l'intégralité de celles-ci. La comparaison des taux livre toutefois des indications sur l'intensité et la durée des séjours à l'étranger. Par ailleurs, elle met en évidence les problèmes potentiels liés à l'acquisition et à la reconnaissance des crédits ECTS à l'étranger.

Afin de représenter de manière transparente et fiable l'influence des critères susmentionnés sur le taux de mobilité internationale, la durée de séjour et les crédits ECTS acquis et reconnus sont également rapportés à l'ensemble des diplômés.

L'annexe contient les résultats rapportés à l'ensemble des diplômés partis à l'étranger. Dans les analyses consacrées aux continents et pays de destination, à l'organisation des séjours (participation ou non à des programmes d'échanges) et à la durée de séjour, on a retenu le séjour le plus long dans les cas où il y en avait plusieurs. Dans les analyses portant sur les crédits ECTS acquis et reconnus, on a retenu le séjour ayant rapporté le plus grand nombre de crédits.

## 3.2 Mobilité horizontale internationale selon des critères démographiques

21% des diplômés de 2016 ont effectué à l'étranger un séjour d'études et/ou un stage (T3.1).

Ce taux n'est pas significativement différent de ceux enregistrés pour les cohortes de diplômés 2012 et 2014. De manière générale, il n'y a pas de différence importante du taux de mobilité internationale entre les hommes et les femmes. Seule la cohorte des diplômés de 2014 présente un taux significativement plus élevé chez les femmes (21%, contre 19% chez les hommes)<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Dans l'Enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles, les personnes interrogées ne fournissent de renseignements que pour un seul des titres qu'elles ont obtenus, en général le plus élevé. Les diplômés qui étaient immatriculés à la fois dans une HEU et une HEP sont interrogés sur leur diplôme HEP, puisque la profession d'enseignant est ici prépondérante.

<sup>2</sup> Le séjour d'études doit toutefois se limiter à une phase d'études, et non s'étendre sur toute une filière d'études (obtention d'un diplôme à l'étranger). On a donc écarté de l'étude les personnes ayant acquis plus de 180 crédits ECTS à l'étranger.

<sup>3</sup> Les modèles de calcul différenciés selon le type de hautes écoles font apparaître pour la cohorte des diplômés de 2016 une mobilité internationale significativement plus faible chez les femmes diplômées d'une HEU ou d'une HEP par rapport à leurs pairs de sexe masculin. Parmi les personnes diplômées d'une HES, la relation est inverse. Les variables de contrôle utilisées sont le sexe, le lieu de scolarisation, l'âge, les groupes de domaines d'études/les domaines d'études/les branches d'études et le niveau d'examen (bachelor/master/diplôme).

### Taux de mobilité internationale selon le sexe, le lieu de scolarisation et la classe d'âge, diplômés des hautes écoles des années 2012, 2014, 2016 T 3.1

	2012		2014		2016	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-
<b>Total</b>	<b>21,2</b>	<b>0,3</b>	<b>20,3</b>	<b>0,3</b>	<b>20,6</b>	<b>0,3</b>
<b>Sexe</b>						
Hommes	20,7	0,5	19,3	0,5	20,8	0,5
Femmes	21,6	0,4	21,1	0,4	20,4	0,4
<b>Lieu de scolarisation</b>						
Suisse + Étr. scol. en Suisse	20,0	0,3	19,0	0,3	19,3	0,3
Étr. scol. à l'étranger	27,9	1,2	27,4	1,1	27,5	1,1
<b>Catégories d'âge (1 année après l'examen)</b>						
Jusqu'à 24 ans	20,2	0,6	21,0	0,7	22,6	0,7
25 à 29 ans	24,2	0,4	23,0	0,4	23,0	0,4
30 à 34 ans	16,2	0,9	14,1	0,8	13,9	0,8
Plus de 35 ans	8,2	0,8	7,2	0,7	6,8	0,7

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2019

Les étrangers scolarisés à l'étranger présentent une mobilité internationale plus grande que les Suisses et les étrangers scolarisés en Suisse. La différence de taux de mobilité internationale selon le lieu de scolarisation, qui est d'environ 8 points de pourcentage, est pratiquement la même dans les trois cohortes de diplômés. Comme pour la mobilité domestique, elle est la plus haute chez les 25 à 29 ans avant de reculer progressivement dans les groupes d'âges plus élevés.

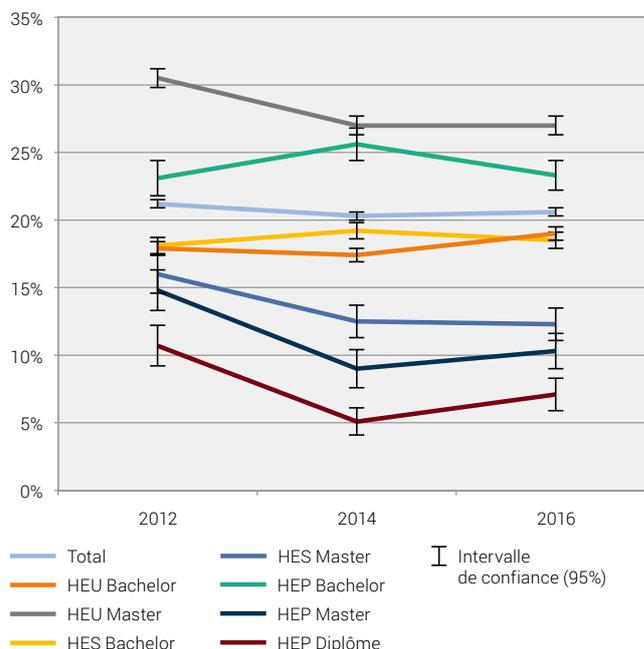
Indépendamment du type de haute école et du niveau d'examen, les personnes âgées de 29 ans au plus au moment de l'enquête effectuent davantage de séjours à l'étranger que les personnes de 30 ans ou plus. L'enquête sur la situation sociale et économique des étudiants montre elle aussi un recul du taux de mobilité internationale avec l'âge. Ses résultats indiquent en outre que l'incompatibilité avec l'activité rémunérée, la séparation d'avec le/la partenaire et d'avec les enfants constituent une entrave plus grande pour les étudiants des groupes d'âges supérieurs<sup>4</sup>.

### 3.3 Mobilité horizontale internationale selon des critères académiques

#### 3.3.1 Évolution de la mobilité internationale selon le niveau d'études

Les taux de mobilité internationale des trois cohortes de diplômés varient notablement selon le type de haute école et le niveau d'examen (G3.1). Les titulaires d'un master HEU et les titulaires d'un bachelor HEP présentent les taux les plus élevés. Chez les premiers, le taux a passé de 30% pour la cohorte 2012 à 27% pour les cohortes 2014 et 2016. Chez les titulaires d'un bachelor HEP, les taux varient entre 23% et 26% selon la cohorte, mais les différences ne sont pas statistiquement significatives. Chez les titulaires d'un bachelor HEU ou HES, la mobilité des trois cohortes demeure très stable, se situant entre 17% et 19%. Les taux de mobilité internationale sont plus faibles chez les titulaires d'un master HES ou HEP et d'un diplôme HEP. Pour la cohorte de diplômés 2016, les taux respectifs s'élevaient à 12% (master HES), 10% (master HEP) et 7% (diplôme HEP). Dans les trois cas, les chiffres sont en net recul par rapport à la cohorte 2012.

#### Évolution du taux de mobilité internationale selon le type de haute école et le niveau d'examen, diplômés des hautes écoles des années 2012, 2014, 2016 G 3.1



Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2019

<sup>4</sup> OFS (2016): Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses, p. 92

### 3.3.2 Nature et nombre des séjours à l'étranger selon le type de haute école et le niveau d'études

Quelle était la motivation des diplômés de 2016 partis à l'étranger durant leurs études? Quelle est la répartition des séjours d'études et des stages? Quelle part des diplômés a-t-elle effectué à la fois l'un et l'autre? Les séjours d'études sont la raison la plus fréquente d'un départ à l'étranger (12% de tous les diplômés; G3.2). 7% des diplômés s'y sont rendus pour un stage et 2% y ont effectué aussi bien un séjour d'études qu'un stage. Les titulaires d'un master HEU ou d'un bachelor HEP comptent la plus forte proportion de séjours à l'étranger et effectuent davantage de stages que la moyenne. Les titulaires d'un master HEU étaient 13% dans ce cas, les titulaires d'un bachelor HEP 15%. Dans les autres groupes, les parts correspondantes se situent entre 2% et 9%.

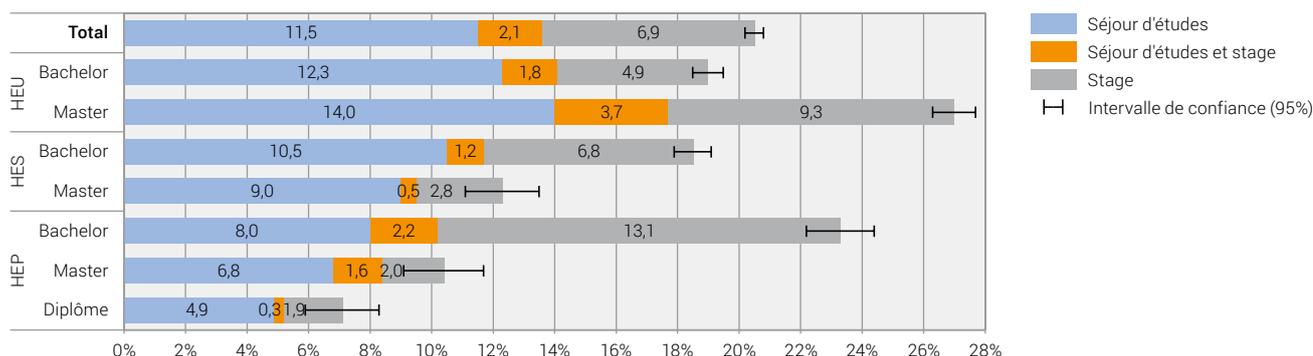
Pour ce qui est de la fréquence des séjours à l'étranger, la plupart des diplômés partis à l'étranger dans le cadre de leurs études en ont effectué un seul. Sur l'ensemble des diplômés de 2016, 17% ont effectué un seul séjour d'études ou stage, 3% en

ont effectué deux et 1% trois ou plus (G3.3). Si l'on considère uniquement les diplômés partis à l'étranger, 81% n'y ont effectué qu'un séjour dans le cadre de leurs études. La proportion varie quelque peu selon le type de haute école et le niveau d'examen. Elle est la plus faible chez titulaires d'un diplôme d'une HEP (75%) et la plus élevée chez les titulaires d'un master HES ou HEP (86%).

### 3.3.3 Mobilité internationale des diplômés HEU

Dans les HEU, la mobilité internationale est plus élevée chez les détenteurs d'un master que chez les titulaires d'un bachelor dans tous les groupes de domaines d'études, sauf dans celui des Sciences humaines et sociales (G3.4). On relève les taux le plus faibles chez les titulaires d'un bachelor des groupes de domaines d'études Sciences exactes et naturelles (14%), Médecine et pharmacie (13%), Interdisciplinaire et autre (10%) et Droit (8%). Les taux de mobilité internationale dépassent nettement la moyenne pour les Sciences économiques (31%), les Sciences techniques (25%) et les Sciences humaines et sociales (20%).

### Taux de mobilité internationale et type de séjour à l'étranger selon le type de haute école et le niveau d'examen, diplômés des hautes écoles de 2016

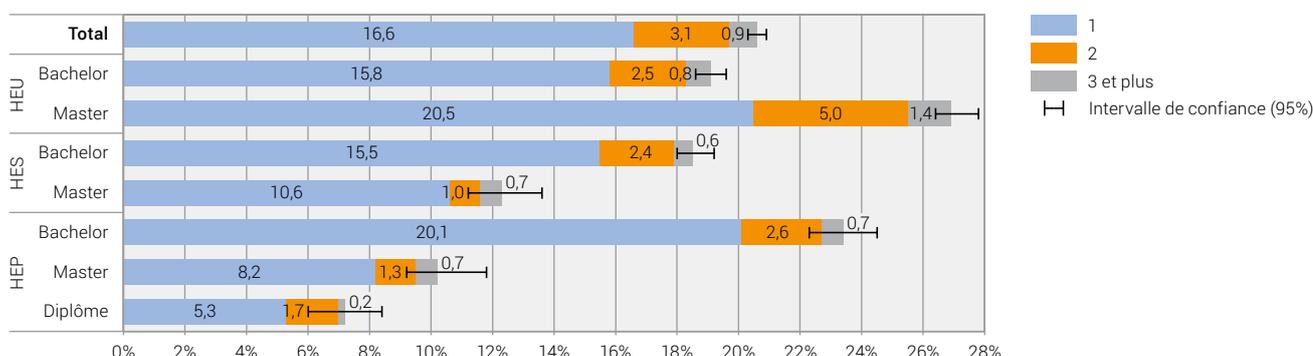
**G3.2**


L'intervalle de confiance se réfère au taux de mobilité internationale total.

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2019

### Taux de mobilité internationale et nombre de séjours à l'étranger selon le type de haute école et le niveau d'examen, diplômés des hautes écoles de 2016

**G3.3**


L'intervalle de confiance se réfère au taux de mobilité internationale total.

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2019

Au niveau du master également, les Sciences techniques et les Sciences économiques présentent les taux les plus élevés (36% dans les deux cas). Dans le groupe de domaines d'études Médecine et pharmacie, les titulaires d'un master, contrairement aux détenteurs d'un bachelor, ont été nombreux à séjourner à l'étranger (34%)<sup>5</sup>. Dans les autres groupes de domaines d'études, les taux de mobilité internationale se situent entre 19% et 25%.

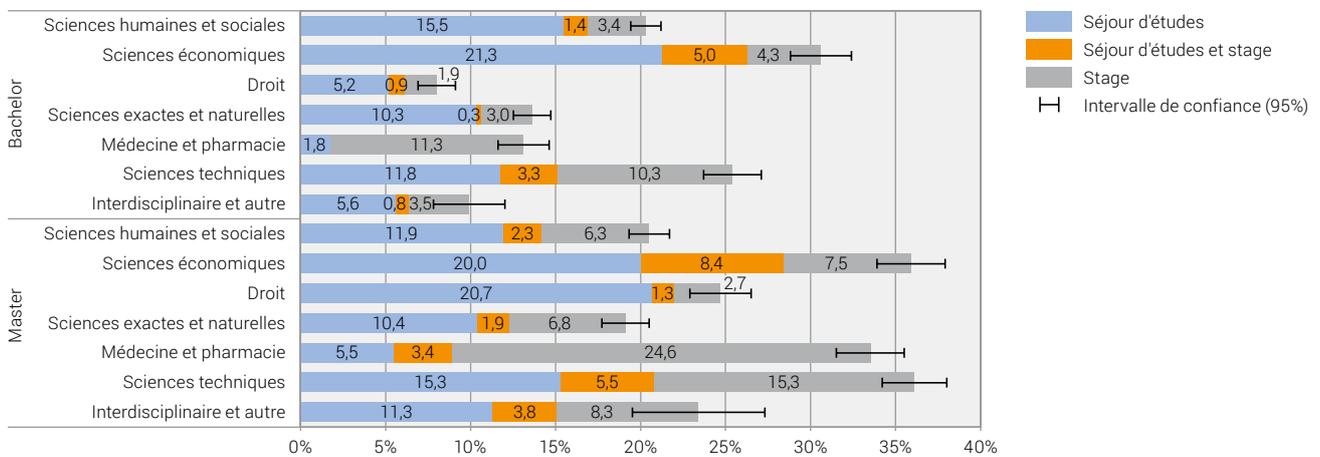
En ce qui concerne le type de séjour, il apparaît que les titulaires d'un bachelor et d'un master en Sciences techniques (resp. 14% et 21%) et en Médecine et pharmacie (resp. 11% et 28%) sont plus nombreux à effectuer des stages à l'étranger que leurs homologues des autres groupes de domaines d'études.

À cet égard, il convient de relever que les étudiants en médecine peuvent effectuer une partie de leur assistantat à l'étranger, ce qui peut partiellement expliquer ces proportions élevées.

Parmi les HEU, l'Université de Saint-Gall (Uni SG) affiche le taux de mobilité internationale le plus élevé au niveau du bachelor (57%; G3.5). Pôle d'excellence des sciences économiques, cette université propose des séjours à l'étranger dans plus de 200 hautes écoles dans le monde et participe au programme Free Mover et à des programmes de double diplôme. Au niveau bachelor toujours, suivent à une distance respectable, mais avec des valeurs tout de même élevées, l'EPFL (33%), l'Université de Genève (Uni GE: 27%) et l'Université de la Suisse italienne

**Taux de mobilité internationale et type de séjour à l'étranger selon le niveau d'examen et le groupe de domaines d'études, diplômés d'une HEU de 2016**

**G3.4**



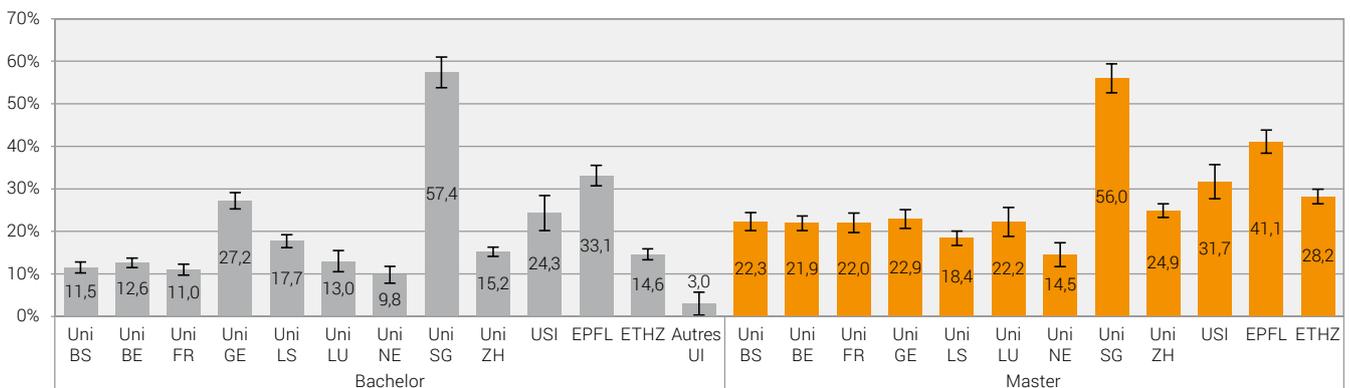
L'intervalle de confiance se réfère au taux de mobilité internationale total.

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2019

**Taux de mobilité internationale selon le niveau d'examen et la haute école universitaire<sup>1</sup>, diplômés d'une HEU de 2016**

**G3.5**



Intervalle de confiance (95%)

<sup>1</sup> Le résultat pour les autres institutions universitaires (IU) au niveau master n'est pas représenté en raison de la faiblesse des effectifs.

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2019

<sup>5</sup> Comme nous l'avons montré au chapitre 2.2, les titulaires d'un master en Médecine et pharmacie sont, de tous les détenteurs d'un master HEU, ceux qui présentent le taux de mobilité domestique le plus faible (0,4%).

(USI: 24%). Le taux de mobilité internationale est le plus faible dans la catégorie «Autres institutions universitaires» (3%). Ce faible taux est essentiellement dû à l'institution Formation universitaire à distance, qui permet de concilier travail et études à distance.

Au niveau du master, l'Université de Saint-Gall (56%) et l'EPFL (41%) présentent des taux de mobilité internationale supérieurs à la moyenne. On trouve le taux le plus faible à l'Université de Neuchâtel (Uni NE: 15%), qui affiche à l'inverse le taux de mobilité domestique le plus élevé (voir le chapitre 2.4).

### 3.3.4 Mobilité internationale des diplômés HES

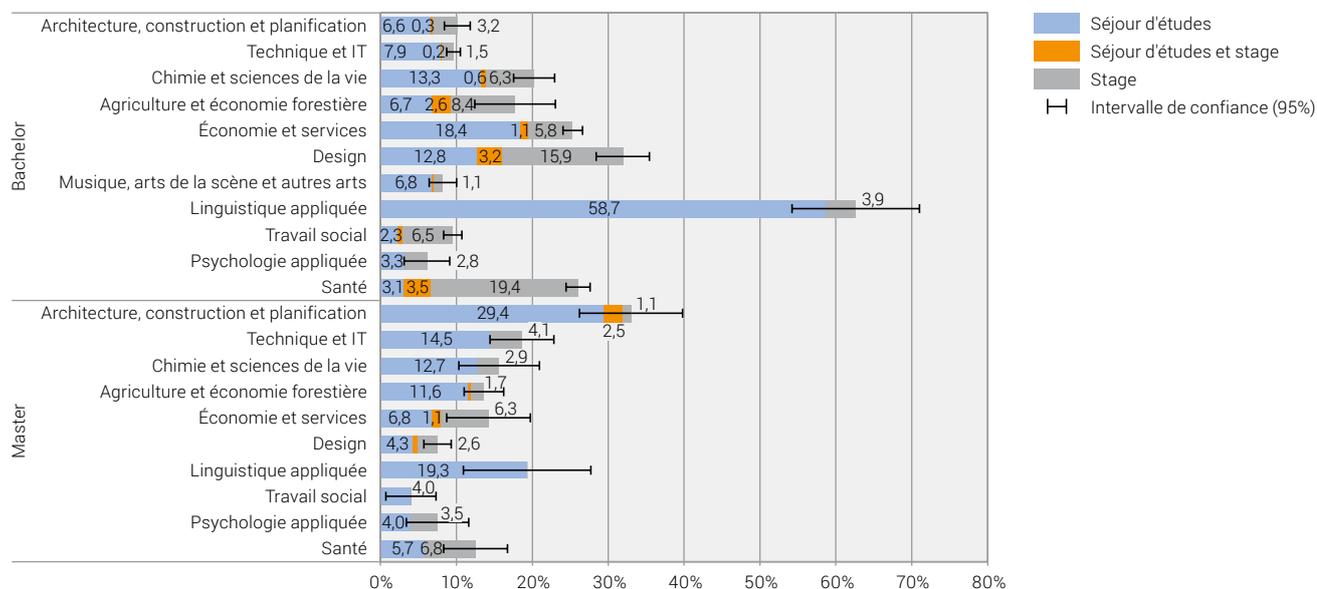
Voici comment se présente la situation chez les diplômés des hautes écoles spécialisées: les titulaires d'un bachelor en Linguistique appliquée sont de loin les plus nombreux à partir à l'étranger. Près de deux tiers d'entre eux ont effectué un séjour dans une haute école étrangère pour améliorer leurs compétences linguistiques et interculturelles (G3.6). Suivent les titulaires d'un bachelor des domaines d'études Design (32%), Santé (26%) et Economie et services (25%). Toujours au niveau du bachelor HES, la mobilité internationale est nettement plus faible, avec des valeurs d'environ 10% au plus, dans les domaines d'études Technique et IT, Architecture, construction et planification, Musique, arts de la scène et autres arts, Travail social et Psychologie appliquée. Au niveau du master HES, on trouve en tête

les diplômés du domaine d'études Architecture, construction et planification, qui sont près d'un tiers à avoir effectué un séjour à l'étranger. Les taux de mobilité internationale sont les plus bas, avec des valeurs inférieures à 10%, dans les domaines d'études Travail social, Psychologie appliquée et Musique, arts de la scène et autres arts. Les différences entre les autres domaines d'études n'étaient pas toujours significatives en raison de la largeur des intervalles de confiance.

En ce qui concerne la nature du séjour à l'étranger des titulaires d'un bachelor, les stages arrivent en tête dans les domaines d'études Design, Travail social et Santé. Si l'on rapporte les stages au total des séjours à l'étranger en y incluant les stages combinés avec un séjour d'études, on arrive à 60% des titulaires d'un bachelor en Design partis à l'étranger. Suivent les domaines d'études Travail social (75%) et Santé (88%). Cette proportion n'est que de 6% parmi les titulaires d'un bachelor en Linguistique appliquée.

Les différences entre les taux de mobilité sont moins marquées entre les HES (G3.7) qu'entre les HEU (G3.5). Au niveau du bachelor, la HES de Suisse occidentale (HES-SO) sort légèrement du lot, avec un taux de mobilité internationale de 23%. La HES Kalaidos, qui propose essentiellement des formations en cours d'emploi, ne compte aucun titulaire ayant effectué un séjour à l'étranger durant ses études. Au niveau du master, on ne relève de différence significative pour ce qui est du taux de mobilité internationale qu'entre la Haute écoles spécialisée de Suisse orientale (FHO: 19%) et la Haute école spécialisée de Zurich (ZFH: 11%).

## Taux de mobilité internationale et type de séjour à l'étranger selon le niveau d'examen et le domaine d'études<sup>1</sup>, diplômés d'une HES de 2016

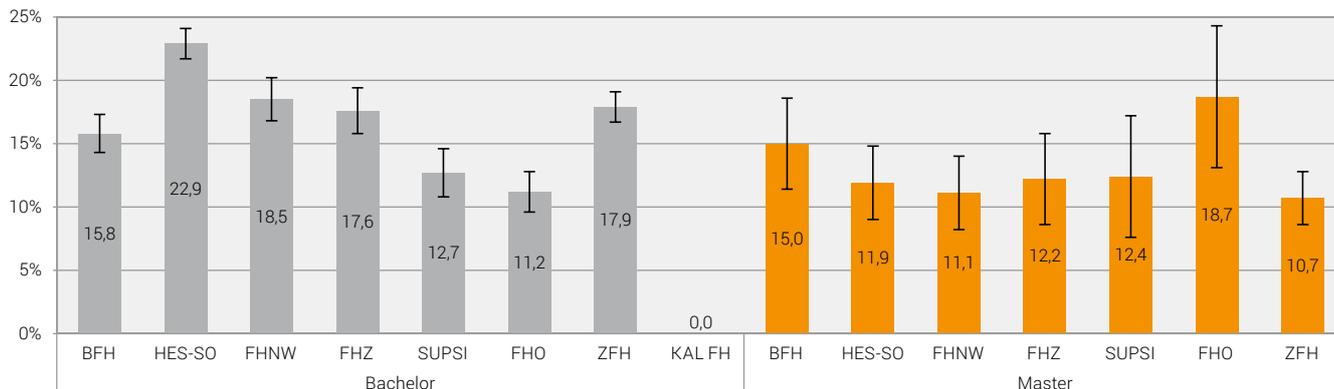
**G3.6**


<sup>1</sup> Le résultat pour le domaine d'études Sport n'est pas représenté en raison de la faiblesse des effectifs.

L'intervalle de confiance se réfère au taux de mobilité internationale total.

### Taux de mobilité internationale selon le niveau d'examen et la haute école spécialisée<sup>1</sup>, diplômés d'une HES de 2016

G3.7



Intervalle de confiance (95%)

<sup>1</sup> Les résultats pour la Kalaidos FH et la HES Les Roches-Gruyère au niveau master ne sont pas représentés en raison de la faiblesse des effectifs.

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2019

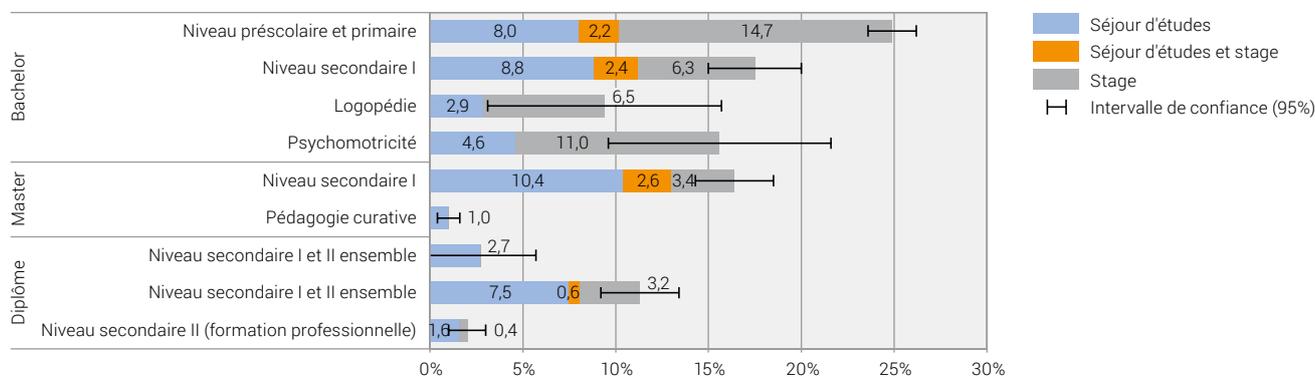
### 3.3.5 Mobilité internationale des diplômés HEP

Les titulaires d'un bachelors HEP d'enseignement aux degrés préscolaire et primaire ont effectué nettement plus souvent des séjours à l'étranger (25%) que ceux des autres branches d'études (G3.8). Relevons également la part élevée de participants à des stages parmi les titulaires d'un diplôme d'enseignement aux degrés préscolaire et primaire, en logopédie et en psychomotricité. Si l'on considère les stages (isolés ou combinés avec d'autres séjours d'études) par rapport à l'ensemble des séjours à l'étranger, ils représentent dans ces branches près de 70% des séjours effectués à l'étranger. Cette mobilité internationale supérieure à la moyenne et la forte proportion de stages effectués par les futurs enseignants aux degrés préscolaire et primaire s'explique probablement par le programme d'études, qui prescrit

dans la majorité des cas des séjours linguistiques d'une durée de 3 à 8 semaines. Ces séjours peuvent également prendre la forme de stages pratiques à l'étranger. Parmi les diplômés peu mobiles, on trouve les détenteurs d'un master en pédagogie curative (1%), les diplômés à l'enseignement au degré secondaire II (formation professionnelle; 2%) et les diplômés à l'enseignement au secondaire I et II (3%). La faible mobilité internationale de ces personnes pourrait s'expliquer par la formation déjà acquise et par une moyenne d'âges plus élevée. En effet, bon nombre d'entre elles ont déjà achevé des études ou une formation professionnelle au moment de leur entrée dans la haute école, ce qui fait qu'elles sont plus âgées que la moyenne des étudiants. Elles effectuent en outre plus fréquemment des études en cours d'emploi, ce qui limite les possibilités d'un séjour à l'étranger.

### Taux de mobilité internationale et type de séjour à l'étranger selon le niveau d'examen et la branche d'études<sup>1</sup>, diplômés d'une HEP de 2016

G3.8



<sup>1</sup> Les résultats pour les branches d'études Formation professionnelle en général, Didactique des disciplines et Formation des enseignants en général au niveau master et de la Pédagogie curative au niveau diplôme ne sont pas représentés en raison de la faiblesse des effectifs.

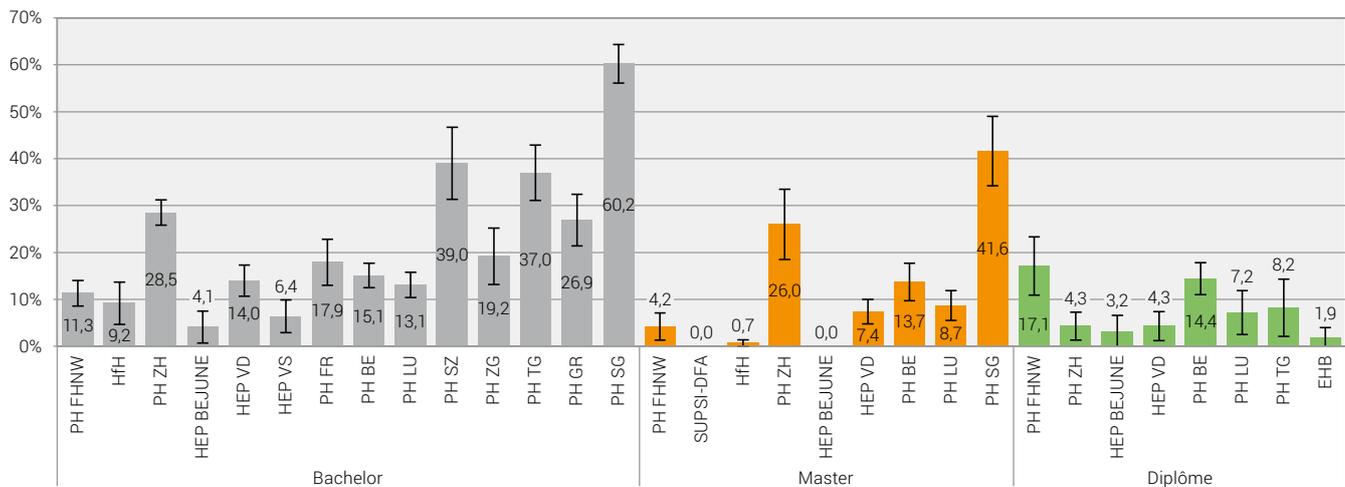
L'intervalle de confiance se réfère au taux de mobilité internationale total.

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2019

## Taux de mobilité internationale selon le niveau d'examen et la haute école pédagogique<sup>1</sup>, diplômés d'une HEP de 2016

G3.9



I Intervalle de confiance (95%)

<sup>1</sup> Aucun résultat ou seulement des résultats partiels pour la SUPSI-DFA, HEP VS, PH SG, HETS GE, SHLR, PH SH, PH TG und EHB en raison de la faiblesse des effectifs.

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2019

Les taux de mobilité internationale varient considérablement entre les HEP (G3.9). La HEP de Saint-Gall (PH SG), qui affiche un taux de mobilité domestique de moins de 2%, se détache des autres HEP pour ce qui est du taux de mobilité internationale, avec 60% pour le bachelor et 42% pour le master. Les HEP des Grisons (PH GR), de Thugovie (PH TG), de Schwyz (PH SZ) et de Zurich (PH ZH) affichent des taux dépassant 25% au niveau du bachelor. Au niveau du master, la HEP de Zurich présente également un taux de mobilité internationale supérieur à la moyenne.

Les séjours à l'étranger des diplômés de 2016 se sont répartis entre plus de 150 pays. Les cinq principales destinations sont l'Allemagne (13%), les États-Unis (10%), la France (8%), le Royaume-Uni (8%) et le Canada (5%) (T3.3).

L'Allemagne, la France et le Royaume-Uni arrivent en tête pour tous les types de haute école et pour les trois niveaux d'examen. Parmi les destinations les plus prisées se trouvent également l'Australie pour les titulaires d'un master HEU, la Chine pour les détenteurs d'un master HES de même que l'Espagne et l'Italie pour les titulaires d'un diplôme HEP.

### 3.4 Lieux de destination et programmes de mobilité

#### 3.4.1 Continents et pays de destination

Sur quel continent et dans quel pays les diplômés ont-ils le plus souvent effectué un séjour à l'étranger, et comment l'ont-ils organisé? Afin de répondre à ces questions, et en cas de séjours multiples, les analyses portent sur le séjour le plus long des diplômés mobiles.

Parmi les diplômés de 2016 partis à l'étranger pendant leurs études, 58% ont effectué leur séjour en Europe, 21% en Amérique, 13% en Asie, 4% en Océanie et autant en Afrique (T3.2). Si l'on considère le type de séjour, on constate que par rapport aux séjours d'études, les stages sont un peu plus rares en Europe et en Océanie et un peu plus fréquents en Afrique. Le choix du continent de destination diffère aussi selon le type de haute école et le niveau d'examen. Par rapport aux autres groupes, les titulaires d'un diplôme ou d'un bachelor d'une HEP ont séjourné plus souvent en Europe (resp. 77% et 66%) et en Afrique (resp. 12% et 6%).

#### 3.4.2 Programmes de mobilité

On a demandé aux diplômés s'ils ont effectué leur séjour d'études dans le cadre d'un programme de l'UE (Erasmus p. ex.), d'un autre programme (organisé par la haute école p. ex.) ou s'ils l'ont organisé eux-mêmes<sup>6</sup>. Ces trois formes d'organisation représentent chacune environ un tiers des séjours à l'étranger (T3.4). Le résultat apparaît plus différencié lorsqu'on considère le type de séjour à l'étranger: près de la moitié des séjours d'études ont eu lieu par le biais de programmes d'échanges européens, un tiers au travers d'un autre programme et un sixième ont été le fait des étudiants. Ces derniers ont à l'inverse organisé eux-mêmes 67% des stages, alors que 5% entraînent dans le cadre d'un programme de l'UE et 28% s'inscrivaient dans un autre programme.

<sup>6</sup> Dans le cas des personnes ayant effectué plusieurs séjours à l'étranger, on a retenu pour l'analyse le séjour le plus long.

**Continent du séjour à l'étranger\* selon le type de séjour, le type de haute école et le niveau d'examen, diplômés des hautes écoles de 2016**
**T 3.2**

	Europe		Afrique		Amérique		Asie		Océanie	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
<b>Total</b>	<b>57,6</b>	<b>0,9</b>	<b>4,1</b>	<b>0,3</b>	<b>21,3</b>	<b>0,7</b>	<b>13,1</b>	<b>0,6</b>	<b>3,8</b>	<b>0,3</b>
<b>Type de séjour à l'étranger</b>										
Séjour d'études	59,6	1,1	1,3	0,2	21,3	0,9	13,5	0,8	4,3	0,4
Stage	54,4	1,3	8,6	0,7	20,5	1,0	13,9	1,0	2,5	0,4
<b>Type de haute école et niveau d'examen</b>										
HEU Bachelor	56,9	1,6	3,2	0,6	23,3	1,4	12,9	1,1	3,8	0,6
HEU Master	56,3	1,5	4,1	0,6	21,1	1,2	13,4	1,1	5,1	0,6
HES Bachelor	56,7	1,8	4,8	0,7	20,0	1,4	15,6	1,3	2,9	0,6
HES Master	60,4	5,1	2,3	1,2	19,4	4,1	16,9	4,1	1,0	0,9
HEP Bachelor	66,2	2,6	6,0	1,3	21,0	2,2	5,1	1,2	1,7	0,7
HEP Master	60,7	6,6	3,8	2,5	27,9	6,1	5,1	3,0	2,6	2,2
Diplôme	76,9	7,8	12,1	6,4	4,3	3,4	6,8	4,5	0,0	0,0

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

\* calcul basé sur le séjour à l'étranger le plus long

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2019

**Pays de destination les plus fréquents pour un séjour à l'étranger\* selon le type de haute école et le niveau d'examen, diplômés des hautes écoles de 2016**
**T 3.3**

	Total		HEU Bachelor		HEU Master		HES Bachelor		HES Master		HEP Bachelor		HEP Master		HEP Diplôme	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Allemagne	13,0	0,6	14,0	1,1	14,4	1,1	11,5	1,1	18,3	4,0	6,5	1,3	8,9	3,9	13,8	6,5
États-Unis	9,8	0,5	8,8	1,0	12,1	1,0	7,8	1,0	11,5	3,3	8,6	1,5	10,1	4,1	**	**
France	8,0	0,5	6,5	0,8	9,3	0,9	7,3	0,9	7,2	3,4	8,0	1,4	13,5	4,5	11,1	5,6
Royaume-Uni	8,0	0,5	8,7	0,9	6,0	0,7	5,4	0,9	10,1	2,9	22,3	2,4	13,0	4,7	9,3	5,5
Canada	5,1	0,4	6,1	0,8	**	**	5,2	0,8	**	**	9,2	1,6	11,6	4,4	**	**
Australie	**	**	**	**	4,4	0,6	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Chine	**	**	**	**	**	**	**	**	4,2	2,4	**	**	**	**	**	**
Espagne	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	18,4	6,5
Italie	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	13,1	5,8

 +/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%\*  
 calcul basé sur le séjour à l'étranger le plus long

\*\* Pas parmi les cinq pays de destination les plus fréquents.

1 rang 2 rang 3 rang 4 rang 5 rang

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2019

**Programme de mobilité du séjour à l'étranger\* selon le type de séjour, le type de haute école et le niveau d'examen, diplômés des hautes écoles de 2016**
**T 3.4**

	Programmes UE (p. ex. Erasmus)		Autres programmes		Séjour organisé par l'étudiant	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-
<b>Total</b>	<b>33,5</b>	<b>0,8</b>	<b>32,6</b>	<b>0,8</b>	<b>33,9</b>	<b>0,8</b>
<b>Type de séjour à l'étranger</b>						
Séjour d'études	48,5	1,1	34,9	1,0	16,6	0,8
Stage	4,8	0,5	28,1	1,2	67,1	1,2
<b>Type de haute école et niveau d'examen</b>						
HEU Bachelor	36,8	1,5	32,9	1,5	30,3	1,5
HEU Master	30,3	1,3	30,1	1,4	39,6	1,5
HES Bachelor	36,6	1,7	33,2	1,7	30,2	1,7
HES Master	30,8	4,8	32,8	5,0	36,5	5,0
HEP Bachelor	26,4	2,4	44,1	2,7	29,5	2,5
HEP Master	41,7	6,7	26,7	6,0	31,6	6,3
Diplôme	55,1	9,2	13,6	6,3	31,3	8,9

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

\* calcul basé sur le séjour à l'étranger le plus long

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2019

Si l'on considère la forme d'organisation du séjour à l'étranger en fonction du type de haute école et du niveau d'examen, on constate que les titulaires d'un master HEU sont nombreux (40%) à organiser eux-mêmes leur séjour. Cela tient notamment au fait qu'ils effectuent relativement souvent des stages à l'étranger, qui sont dans 75% des cas organisés de manière individuelle. Les titulaires d'un bachelor HEP sont 44% à organiser leurs séjours à l'étranger dans le cadre d'un «autre programme» (p. ex. réseau de coopération entre hautes écoles). À l'instar des titulaires d'un master HEU, les détenteurs d'un bachelor HEP effectuent relativement souvent des séjours à l'étranger, mais ils le font dans la plupart des cas (65%) au travers d'un «autre programme».

### 3.5 Durée du séjour, acquisition et reconnaissance de crédits ECTS

#### 3.5.1 Temps passé à l'étranger

21% des diplômés de 2016 ont effectué des séjours à l'étranger. 5% y sont restés pendant 1 à 2 mois, 13% pendant 3 à 6 mois, 3% ont effectué un séjour de 7 à 12 mois et seulement 0,1% y sont restés un an ou plus dans le cadre du même séjour (T3.5).

La part des séjours de courte durée (1 à 2 mois) est plus élevée pour les stages (4%) que pour les séjours d'études (1%). Ces taux sont respectivement de 47% et 9% lorsque seuls les diplômés mobiles sont pris en considération (voir TA4).

Lorsqu'on considère le type de haute école et le niveau d'examen, on constate chez les titulaires d'un bachelor HEP une part (15%) de séjours de courte durée nettement supérieure à la moyenne. 63% séjours à l'étranger effectués par ce groupe n'atteignent pas la durée minimale de 3 mois. Comme indiqué plus haut, les règlements d'examen des candidats à l'enseignement au niveau préscolaire et primaire prescrivent souvent des séjours

linguistiques d'une durée de 3 à 8 semaines. Il existe cependant d'autres manières d'acquérir le niveau de compétences linguistiques requis.

#### 3.5.2 Nombre de crédits ECTS acquis et reconnus

Nous analysons ici le nombre de crédits ECTS acquis par les diplômés dans une haute école étrangère et le nombre de crédits reconnus par leur haute école d'origine. Pour les diplômés ayant effectué plusieurs séjours à l'étranger, on retient celui qui lui a valu le plus grand nombre de crédits ECTS.

79% des diplômés n'ont pas effectué de séjour à l'étranger, 4% en ont effectué mais sans obtenir de crédits ECTS et 4% ont obtenu moins de 15 crédits. 5% ont obtenu de 15 à 29 crédits ECTS, 6% de 30 à 59 et 2% 60 ou plus (T3.6). On remarque là encore que la part des séjours qui ne remplissent pas le critère d'un minimum de 15 crédits ECTS est plus élevée pour les stages que pour les séjours d'études (8% contre 2%). Si l'on ne tient compte que des diplômés qui ont effectué un séjour à l'étranger, 7% des séjours d'études effectués ne satisfont pas au critère minimal de 15 crédits. Quant aux stages, le critère n'est pas rempli dans 50% des cas.

La répartition des crédits ECTS reconnus (T3.7) ne diffère pas beaucoup de celle des crédits ECTS obtenus. 8% des diplômés partis à l'étranger ont obtenu la reconnaissance d'aucun ou de moins de 15 crédits ECTS par la haute école d'origine. 5% ont obtenu la reconnaissance de 15 à 29 crédits ECTS, 6% de 30 à 59 crédits et 2% de 60 ou plus. Par ailleurs, les différences observées en termes de part de crédits reconnus en fonction du type de séjour à l'étranger, du niveau d'études ou du type de haute école sont similaires à celles observées pour les crédits acquis (voir ci-dessus).

#### Durée du séjour à l'étranger\* selon le type de séjour, le type de haute école et le niveau d'examen, diplômés des hautes écoles de 2016

T3.5

	Pas de séjour à l'étranger		1-2 mois		3-6 mois		7-12 mois		>12 mois	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
<b>Total</b>	<b>79,4</b>	<b>0,3</b>	<b>4,6</b>	<b>0,2</b>	<b>12,7</b>	<b>0,3</b>	<b>3,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>
<b>Type de séjour à l'étranger</b>										
Séjour d'études	86,4	0,3	1,2	0,1	9,7	0,2	2,7	0,1	0,1	0,0
Stage	91,0	0,2	4,2	0,2	4,1	0,2	0,6	0,1	0,0	0,0
<b>Type de haute école et niveau d'examen</b>										
HEU Bachelor	81,0	0,5	3,3	0,2	10,7	0,4	4,9	0,3	0,1	0,1
HEU Master	73,0	0,7	4,6	0,3	17,9	0,6	4,4	0,3	0,1	0,1
HES Bachelor	81,5	0,6	4,3	0,3	12,6	0,5	1,5	0,2	0,1	0,1
HES Master	87,7	1,2	3,0	0,6	7,9	1,0	1,2	0,5	0,2	0,2
HEP Bachelor	76,7	1,1	14,8	0,9	8,3	0,7	0,3	0,1	0,0	0,0
HEP Master	89,7	1,3	2,4	0,7	7,4	1,1	0,4	0,3	0,1	0,2
HEP Diplôme	92,9	1,2	1,2	0,6	4,6	1,0	1,2	0,5	0,1	0,2

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

\* calcul basé sur le séjour à l'étranger le plus long

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2019

Ce sont encore une fois les titulaires d'un bachelor HEP qui présentent la plus forte part (17%) de séjours à l'étranger n'atteignant pas le seuil des 15 crédits acquis, que ce soit dans le cadre d'un séjour d'études ou d'un stage. Chez les titulaires d'un master HEU, la part des séjours à l'étranger ayant rapporté moins de 15 crédits est également relativement élevée (10%), ce qui s'explique avant tout par une proportion supérieure à la moyenne de stages dans le groupes de domaines d'études Médecine et pharmacie et, dans une moindre mesure, dans celui des Sciences techniques.

96% des crédits acquis à l'étranger ont été reconnus par la haute école d'origine. La part des crédits reconnus atteint 99% pour ceux acquis dans le cadre d'un stage et 94% pour ceux obtenus lors d'un séjour d'études. Les taux de reconnaissance se situent entre 91% et 98% selon le type de haute école et le niveau d'études, mais ces différences ne sont pas significatives du fait de coefficients de variation élevés.

### Nombre d'ECTS obtenus pendant le séjour à l'étranger\* selon le type de séjour, le type de haute école et le niveau d'examen, diplômés des hautes écoles de 2016

**T3.6**

	Pas de séjour à l'étranger		0 ECTS		1 – 14 ECTS		15 – 29 ECTS		30 – 59 ECTS		≥ 60 ECTS	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
<b>Total</b>	<b>79,4</b>	<b>0,3</b>	<b>4,1</b>	<b>0,2</b>	<b>4,0</b>	<b>0,1</b>	<b>4,5</b>	<b>0,2</b>	<b>6,3</b>	<b>0,2</b>	<b>1,7</b>	<b>0,1</b>
<b>Type de séjour à l'étranger</b>												
Séjour d'études	86,4	0,3	0,9	0,1	1,4	0,1	4,1	0,2	5,6	0,2	1,7	0,1
Stage	91,0	0,2	4,4	0,2	3,2	0,1	0,5	0,1	0,8	0,1	0,1	0,0
<b>Type de haute école et niveau d'examen</b>												
HEU Bachelor	81,0	0,5	3,6	0,3	2,7	0,2	4,8	0,3	4,9	0,3	2,9	0,2
Master	73,0	0,7	6,1	0,4	3,8	0,3	6,5	0,4	8,7	0,4	1,9	0,2
HES Bachelor	81,5	0,6	2,9	0,3	4,2	0,3	3,5	0,3	6,8	0,4	1,1	0,2
Master	87,7	1,2	2,2	0,6	3,2	0,6	2,2	0,5	3,9	0,7	0,9	0,4
HEP Bachelor	76,7	1,1	5,0	0,6	11,3	0,8	2,2	0,4	4,6	0,5	0,2	0,1
Master	89,7	1,3	1,8	0,6	2,5	0,7	2,6	0,7	3,0	0,7	0,4	0,3
Diplôme	92,9	1,2	1,8	0,6	1,6	0,6	1,9	0,6	1,2	0,5	0,7	0,4

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

\* calcul basé le séjour à l'étranger avec le plus grand nombre d'ECTS obtenus

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2019

### Nombre d'ECTS reconnus pour le séjour à l'étranger\* selon le type de séjour, le type de haute école et le niveau d'examen, diplômés des hautes écoles de 2016

**T3.7**

	Pas de séjour à l'étranger		0 ECTS		1 – 14 ECTS		15 – 29 ECTS		30 – 59 ECTS		≥ 60 ECTS		Pourcentage moyen d'ECTS reconnus sur les ECTS obtenus	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	Ø	CV
<b>Total</b>	<b>79,4</b>	<b>0,3</b>	<b>4,2</b>	<b>0,2</b>	<b>4,2</b>	<b>0,2</b>	<b>4,9</b>	<b>0,2</b>	<b>5,7</b>	<b>0,2</b>	<b>1,6</b>	<b>0,1</b>	<b>95,5</b>	<b>0,2</b>
<b>Type de séjour à l'étranger</b>														
Séjour d'études	86,4	0,3	1,1	0,1	1,6	0,1	4,5	0,2	4,9	0,2	1,5	0,1	94,4	0,2
Stage	91,0	0,2	4,4	0,2	3,2	0,1	0,5	0,1	0,8	0,1	0,1	0,0	99,4	0,2
<b>Type de haute école et niveau d'examen</b>														
HEU Bachelor	81,0	0,5	3,8	0,3	3,1	0,2	5,3	0,3	4,1	0,3	2,7	0,2	94,7	0,4
Master	73,0	0,7	6,2	0,4	4,3	0,3	7,0	0,4	7,9	0,4	1,6	0,2	94,8	0,4
HES Bachelor	81,5	0,6	2,9	0,3	4,2	0,3	4,0	0,3	6,4	0,4	1,1	0,2	97,0	0,3
Master	87,7	1,2	2,1	0,6	3,2	0,6	2,5	0,5	3,5	0,6	1,0	0,4	95,8	1,0
HEP Bachelor	76,7	1,1	5,4	0,6	11,3	0,8	2,2	0,4	4,3	0,5	0,1	0,1	97,7	0,5
Master	89,7	1,3	1,9	0,6	2,6	0,7	3,2	0,7	2,5	0,7	0,1	0,2	95,0	1,4
Diplôme	92,9	1,2	1,9	0,7	1,9	0,7	1,6	0,6	1,1	0,5	0,5	0,4	90,6	3,1

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95% et CV au coefficient de variation

\* calcul basé le séjour à l'étranger avec le plus grand nombre d'ECTS reconnus

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2019

### 3.6 Mobilité horizontale internationale ajustée

Nous terminons par le taux de mobilité internationale ajusté (voir l'introduction), qui prend uniquement en compte les séjours à l'étranger de 3 mois au minimum ayant entraîné l'acquisition et la reconnaissance de 15 crédits ECTS au minimum.

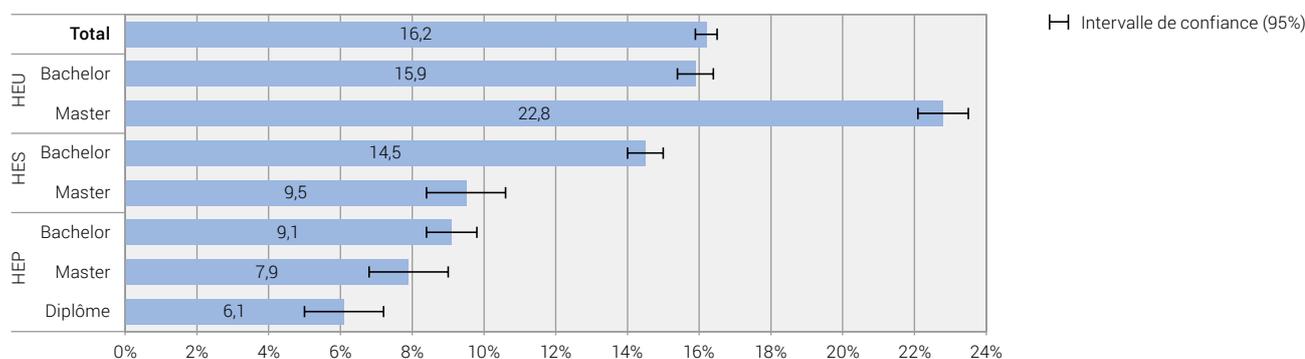
Le taux de mobilité internationale ajusté est inférieur de 4 points au taux de mobilité internationale brut; il s'établit à 16% chez les diplômés de 2016. Ici également, ce sont les titulaires d'un master HEU qui affichent le taux le plus élevé (23%), et les titulaires d'un diplôme HEP le taux le plus faible (6%).

La différence entre les deux taux est la plus grande (14 points) chez les titulaires d'un bachelor HEP: si 23% de ce groupe a effectué un séjour à l'étranger, seuls 9% y sont restés au moins 3 mois ou ont acquis au moins 15 crédits ECTS qui ont été reconnus par la haute école d'origine. Parmi les détenteurs d'un bachelor HEP concernés, la différence est la plus marquée dans l'enseignement aux degrés préscolaire et primaire (-16 points), suivi de la psychomotricité (-9 points) et de l'enseignement au degré secondaire I (-8 points).

Dans les autres groupes, la différence s'échelonne entre 1 point (titulaires d'un diplôme HEP) et 4 points (titulaires d'un master HEU ou d'un bachelor HES). Chez les détenteurs d'un master HEU, on relève l'écart le plus grand dans le groupe de domaines d'études Médecine et pharmacie (-22 points); chez les titulaires d'un bachelor HES, la différence la plus marquée concerne le domaine d'étude Santé (-16 points).

#### Taux de mobilité internationale ajusté<sup>1</sup> selon le type de haute école et le niveau d'examen, diplômés des hautes écoles de 2016

G3.10



<sup>1</sup> Sans les séjours de courte durée (< 3 mois) et ceux pour lesquels le nombre de crédits obtenus ou reconnus est inférieur à 15.

# Abréviations

<b>Diplôme sec. II</b>	Filière de diplôme à l'enseignement au secondaire II
<b>ECTS</b>	Crédits dans le cadre du European Credit Transfer and Accumulation System
<b>ETP</b>	Équivalent plein temps étudiant
<b>HEP</b>	Haute école pédagogique
<b>HES</b>	Haute école spécialisée
<b>HEU</b>	Haute école universitaire
<b>SIUS</b>	Système d'information universitaire suisse

## Hautes écoles universitaires

<b>Uni BS</b>	Université de Bâle
<b>Uni BE</b>	Université de Berne
<b>Uni FR</b>	Université de Fribourg
<b>Uni GE</b>	Université de Genève
<b>Uni LS</b>	Université de Lausanne
<b>Uni LU</b>	Université de Lucerne
<b>Uni NE</b>	Université de Neuchâtel
<b>Uni SG</b>	Université de Saint-Gall
<b>Uni ZH</b>	Université de Zurich
<b>USI</b>	Università della Svizzera italiana
<b>EPFL</b>	EPF de Lausanne
<b>ETHZ</b>	EPF de Zurich
<b>Autres IU</b>	Institut des hautes études internationales et du développement IHEID, Formation universitaire à distance Suisse, Institut universitaire Kurt Bösch (jusqu'à 2015/16)

## Hautes écoles spécialisées

<b>BFH</b>	Berner Fachhochschule
<b>HES-SO</b>	Haute écoles spécialisée de Suisse occidentale
<b>FHNW</b>	Fachhochschule Nordwestschweiz
<b>FHZ</b>	Fachhochschule Zentralschweiz/ Hochschule Luzern
<b>SUPSI</b>	Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana
<b>FHO</b>	Fachhochschule Ostschweiz
<b>ZFH</b>	Zürcher Fachhochschule
<b>Kalaidos FH</b>	Kalaidos Fachhochschule

## Hautes écoles pédagogiques

<b>PH FHNW</b>	Pädagogische Hochschule FHNW
<b>SUPSI-DFA</b>	Dipartimento formazione e apprendimento (DFA), SUPSI
<b>HfH</b>	Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zurich
<b>PH ZH</b>	Pädagogische Hochschule Zurich, ZFH
<b>HEP BEJUNE</b>	Haute école pédagogique BEJUNE
<b>HEP VD</b>	Haute école pédagogique du Canton de Vaud
<b>HEP VS</b>	Haute école pédagogique du Valais
<b>PH FR</b>	Haute école pédagogique Fribourg / Pädagogische Hochschule Freiburg
<b>PH BE</b>	Pädagogische Hochschule Bern
<b>PH LU</b>	Pädagogische Hochschule Luzern
<b>PH SZ</b>	Pädagogische Hochschule Schwyz
<b>PH ZG</b>	Pädagogische Hochschule Zug
<b>SHLR</b>	Schweizer Hochschule für Logopädie Rorschach
<b>PH TG</b>	Pädagogische Hochschule Thurgau
<b>PH SH</b>	Pädagogische Hochschule Schaffhausen
<b>PH GR</b>	Pädagogische Hochschule Graubünden
<b>PH SG</b>	Pädagogische Hochschule St.Gallen
<b>EHB</b>	Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung – EHB, Zollikofen; Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle – IFFP, Lausanne; Istituto Universitario Federale per la Formazione Professionale – IUFPF, Lugano



# Annexe

## Remarques sur la méthode

### Détermination des variables d'analyse de la mobilité domestique

Les analyses de la mobilité domestique portent sur toute une année académique et intègrent les variables niveau d'études, branche d'études, type de haute école et haute école d'origine au début de l'année académique (semestre d'automne). Comme on ne peut attribuer qu'une valeur à chaque variable, il n'est pas possible de tenir compte des éventuels changements survenus entre les semestres d'automne et de printemps.

Dans certains cas (p. ex. pour les candidats au diplôme d'enseignement au secondaire II), une double immatriculation (immatriculation dans deux hautes écoles) est admise<sup>1</sup>. On indique alors deux fois le type de haute école, la haute école d'origine, le niveau d'études et la branche d'études. Toutefois, comme l'analyse ne peut porter que sur une haute école d'origine, une branche d'études et un niveau d'études, on utilise les indications correspondant à la haute école ayant évalué l'étudiant à raison du plus grand nombre de crédits ECTS au cours de l'année. La deuxième haute école est dans ce cas considérée comme haute école d'accueil dans le calcul de la mobilité.

### Données manquantes

En raison de différences systémiques, il n'est pas possible d'appliquer une méthode de relevé qui permettrait de recueillir des données comparables entre les différents types de hautes écoles. Les HES utilisent les crédits ECTS inscrits pour établir leurs besoins financiers. Les informations fournies lors de cette inscription ne permettent cependant pas de calculer la mobilité domestique, qui repose sur les crédits évalués. Nous nous limitons donc dans la présente publication aux prestations d'études fournies dans les HEU et les HEP. Il en résulte les combinaisons de mobilité domestique suivante: d'une HES vers une HEU ou une HEP, d'une HEP vers une HEU ou une HEP et d'une HEU vers une HEP ou une HEU. Il a fallu exclure les HES en tant que haute école d'accueil dans la mobilité domestique. Cette restriction ne vaut pas pour la mobilité internationale.

En raison de problèmes techniques, les données de la faculté de droit de l'Université de Bâle et celle de la faculté de médecine humaine et dentaire de l'Université de Berne pour l'année académique 2013/14 sont incomplètes. Ces données sont donc exclues des analyses concernant la mobilité domestiques pour cette année-là.

## Définitions

### Mobilité domestique

La **mobilité domestique** concerne les étudiants ayant subi au cours d'une année académique des évaluations dans une haute école où ils n'étaient pas immatriculés. Une prestation d'études est considérée comme évaluée si elle a été évaluée par l'instance compétente, indépendamment du résultat obtenu. Les personnes immatriculées dans deux hautes écoles, soit parce qu'elles

<sup>1</sup> Cette règle concerne chaque année environ 500 étudiants.

suivaient deux filières en parallèle (double immatriculation HEU-HEP ou HEP-HEP), soit parce qu'elles ont changé de haute école entre les semestres d'automne et de printemps, sont considérées comme mobiles si elles ont subi des évaluations dans les deux hautes écoles.

### Intensité des études

Un équivalent plein temps étudiant (EPT) de 100% correspond à une prestation d'études de 60 crédits ECTS par an et par étudiant<sup>2</sup>.

Les EPT sont calculés sur la base des crédits ECTS correspondant aux prestations d'études évaluées; sont considérées comme telles les prestations d'études qui ont été évaluées par l'instance compétente, indépendamment du résultat obtenu. Si l'étudiant doit repasser un examen, on double le nombre de crédits ECTS pour tenir compte du temps de préparation supplémentaire, sauf si l'examen est repassé pendant le même semestre, peu de temps après le premier essai<sup>3</sup>.

### Mobilité entrante et mobilité sortante

Sont considérés comme **étudiants entrants** ceux qui arrivent dans la haute école d'accueil en provenance de la haute école où ils sont immatriculés (haute école d'origine).

Sont considérés comme **étudiants sortants** ceux qui quittent la haute école d'origine pour une haute école d'accueil.

### Lieu de scolarisation

Les **étrangers scolarisés à l'étranger** sont des personnes de nationalité étrangère domiciliées à l'étranger lors de l'obtention de leur certificat d'accès aux études supérieures.

Les **étrangers scolarisés en Suisse** sont des personnes de nationalité étrangère domiciliées en Suisse lors de l'obtention de leur certificat d'accès aux études supérieures. Dans la présente publication, nous regroupons les Suisses et les étrangers scolarisés en Suisse.

## Bases de données

### Mobilité domestique

On calcule la mobilité horizontale domestique au moyen des données ASBOS des années académiques 2013/14 à 2016/17. L'enquête ASBOS complète la statistique des étudiants du SIUS, établie par tête, et qui se fonde sur le nombre de crédits ECTS évalués pour indiquer le pourcentage d'études qu'une personne effectue dans une haute école. Elle inclut l'ensemble des prestations d'études fournies dans les HEU et les HEP suisses par des étudiants immatriculés dans une haute école de Suisse au niveau du bachelor ou du master ou dans une filière de diplôme d'enseignement au degré secondaire II (diplôme sec. II). En sont

<sup>2</sup> Selon les directives de Bologne, un crédit correspond à une prestation d'études qui peut être effectuée en 25 à 30 heures de travail. Un semestre d'études à plein temps correspond à 30 crédits ECTS. <http://www.shk.ch> → Documentation → Bases légales.

<sup>3</sup> Pour de plus amples informations sur les méthodes de calcul, voir OFS (2015): Intensité des études et mobilité des étudiants – Méthodes et résultats du relevé ASBOS 2013/14.

donc exclues les prestations d'études évaluées dans les HES, même si elles sont fournies par des étudiants immatriculés dans une HEU ou une HEP.

### Mobilité internationale

L'analyse de la mobilité internationale sortante se fonde sur les résultats de l'enquête initiale réalisée auprès des diplômés de 2012, de 2014 et de 2016. Les participants à l'enquête ont été interrogés une année environ après avoir achevé leurs études. Parmi les questions posées, certaines portaient sur les séjours d'études effectués dans une haute école en Suisse ou à l'étranger. Dans la présente publication, nous retenons uniquement la mobilité au départ de la Suisse vers l'étranger. On a demandé aux étudiants s'ils avaient effectué un ou plusieurs séjours à l'étranger pendant leurs études.

Pour chaque séjour, on a relevé les variables suivantes: type de séjour (séjour d'études ou stage), durée (en mois), organisation du séjour (programme d'échange de l'UE, autre programme d'échange ou organisation par l'étudiant), pays, crédits ECTS acquis et reconnus.

d'études, type de haute école, interaction entre le type de haute école et le niveau d'études. On a ensuite déterminé les différences entre les catégories d'une variable significative en appliquant la méthode de Tukey-Kramer, utilisée dans les comparaisons multiples. À titre d'exemple, le GLM fait apparaître une influence significative des variables «classe d'âges» (TA1). Le test de Tukey-Kramer a permis de déterminer si l'ampleur de la mobilité domestique des moins de 20 ans différait de manière significative de celle des 20 à 24 ans, des 25 à 30 ans, etc. Les différenciations entre les valeurs significatives et les valeurs non significatives décrites dans le chap. 2.3 reposent sur ce test.

On a pu déterminer seulement pour les HEU l'influence du groupe de domaines d'études sur la part des prestations d'études fournies dans la haute école d'accueil. Pour les HEP, le nombre de cas était trop faible. Le modèle GLM (TA2) ne contenait par conséquent que les données des HEU. Les données des étudiants candidats au diplôme d'enseignement au sec. II ont également été écartées en raison du trop faible nombre de cas.

## Modèles statistiques

### Ampleur de la mobilité domestique

L'influence des variables démographiques et académiques sur l'ampleur de la mobilité domestique a été déterminée à l'aide d'un modèle linéaire généralisé (GLM). Les variables explicatives utilisées sont les suivantes: âge, lieu de scolarisation, sexe, niveau

### Modèle linéaire généralisé pour les prestations fournies dans une haute école d'accueil

TA 1

Variable	Degrés de liberté	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur F	Valeur p significative à $p < 0.05$
Modèle	15	528,9	35,3	509,95	< .0001
Erreur	5 103	352,8	0,1		
Intercept	1	61,48	61,48	889,26	< .0001
Niveau d'études	2	4,81	2,40	34,78	< .0001
Type de la haute école	1	0,07	0,07	1,05	0,306
Sexe	1	0,01	0,01	0,13	0,715
Lieu de scolarisation	2	0,15	0,07	1,08	0,341
Classe d'âge	6	11,15	1,86	26,88	< .0001
Niveau d'études * type de haute école	2	3,62	1,81	26,16	< .0001

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

### Modèle linéaire généralisé pour les prestations fournies dans une haute école d'accueil, seulement pour les HEU sans Diplôme Sec. II

TA 2

Variable	Degrés de liberté	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur F	Valeur p significative à $p < 0.05$
Modèle	14	448,6	32,0	449,46	< .0001
Erreur	4 300	306,5	0,1		
Intercept	1	124,67	124,67	1 748,73	< .0001
Groupe de domaines d'études HEU	6	3,90	0,65	9,13	< .0001
Niveau d'études	1	0,01	0,01	0,16	0,686
Niveau d'études * groupe de domaines d'études HEU	6	10,33	1,72	24,14	< .0001

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

		Haute école d'accueil																HEP									
HEU		HEU																HEP									
Total		Uni BS	Uni BE	Uni FR	Uni GE	Uni LS	Uni LU	Uni NE	Uni SG	Uni ZH	USI	FS-CH	EPFL	ETHZ	Total	PH FHNW	SUPSI-DFA	HfH	PH ZH	HEP VD	HEP VS	PH BE	PH LU	PH SH	PH SG	EHB	
HEU	Total	4 187	198	316	430	326	310	67	405	509	13	10	516	1020	290	104	9	16	5	5	5	128	21				*
	Uni BS	135	33	8	4	9	4	*	*	67	*	*	6	109	101		*	*					6				
	Uni BE	487	42	322	*	14	4	51	33	*	*	*	14	125			*	*				117	6				
	Uni FR	312	7	198	*	28	*	63	9	*	*	*	*	22		7	*	*	*	*	*	9	*				
	Uni GE	304	16	5	4	111	*	96	*	29	*	*	30	*	*		*	*	*	*	*						
	Uni LS	1 062	*	18	19	278	*	171	50	53	9	*	453	4	*		*	*	*	*	*		4				
	Uni LU	91	24	5	*	6	6	7	42	*	*	*	*	5	*		*	*	*	*	*						
	Uni NE	193	*	9	48	12	94	19	4	5	*	*	*	*			*	*	*	*	*						
	Uni SG	57	4	*	*	7	11	*	26	*	*	*	*	18	*		12	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	Uni ZH	1 164	72	37	19	10	30	25	10	4	*	*	951	4	*		*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	USI	19	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	4	*			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	FS-CH	18	*	*	7	*	*	*	*	*	*	*	34	*			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	EPFL	45	*	*	*	7	*	*	*	*	*	*	28	*			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	ETHZ	300	27	4	*	*	*	*	239	*	*	*	9	47	4		8	22	*	4	*	*	*	*	*	*	
HEP	Total	745	254	301	15	48	68	*	*	41	*	*	9	47	4		8	22	*	4	*	*	*	*	*	*	
	PH FHNW	250	246	*	*	*	*	*	*	*	*	*	6	6			4	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	SUPSI-DFA	5	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	9	12			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	HfH	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	9	12			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	PH ZH	48	*	*	*	5	5	34	*	*	*	*	9	12			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	HEP	6	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	9	12			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	BEJUNE	88	*	46	39	*	*	*	*	*	*	*	9	12			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	HEP VD	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	9	12			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	HEP VS	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	9	12			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	PH FR	308	*	297	4	5	*	*	*	*	*	*	9	12			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	PH BE	16	5	*	6	*	*	*	*	*	*	*	9	12			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	PH LU	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	9	12			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	PH SZ	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	9	12			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	PH ZG	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	9	12			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	SHLR	4	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	9	12			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	PH TG	4	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	9	12			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	PH GR	8	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	9	12			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	PH SG	8	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	9	12			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
	EHB	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	9	12			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
HES	Total	174	58	71	*	12	20	9	*	*	*	*	38	38	*	15	9	12	*	*	*	*	*	*	*	*	
	BFH	70	70										10	10													
	HES-SO	35	*		12	20	*	*	*	*	*	*	10	10													
	FHNW	59	57	*									10	10													
	FHZ	10		*			9						10	10													
	SUPSI												15	15													
	FHO												10	10													
	ZFH												10	10													

\* Pour des raisons de protections des données, les cellules avec moins de 4 observations sont représentées avec une \*

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2019

**Durée du séjour à l'étranger\* selon le type de séjour, le type de haute école et le niveau d'examen, diplômés des hautes écoles de 2016 qui ont effectué un séjour à l'étranger**

TA4

	1-2 mois		3-6 mois		7-12 mois		>12 mois	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
<b>Total</b>	<b>22,4</b>	<b>0,7</b>	<b>61,6</b>	<b>0,8</b>	<b>15,5</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>0,1</b>
<b>Type de séjour à l'étranger</b>								
Séjour d'études	8,6	0,6	71,4	0,9	19,5	0,8	0,5	0,2
Stage	46,9	1,3	46,0	1,3	6,6	0,7	0,5	0,2
<b>Type de haute école et niveau d'examen</b>								
HEU Bachelor	17,2	1,2	56,4	1,6	25,8	1,4	0,6	0,3
HEU Master	17,0	1,1	66,2	1,4	16,4	1,1	0,4	0,2
HES Bachelor	23,3	1,4	67,9	1,6	8,2	1,0	0,6	0,3
HES Master	24,7	4,5	63,8	5,1	9,5	3,5	1,9	1,6
HEP Bachelor	63,3	2,6	35,5	2,6	1,2	0,6	0,0	0,0
HEP Master	23,4	5,7	71,5	6,1	3,8	2,7	1,3	1,5
HEP Diplôme	16,7	7,3	64,2	8,8	17,1	6,5	2,0	2,2

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

\* calcul basé sur le séjour à l'étranger le plus long

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2019

**Nombre d'ECTS obtenus pendant le séjour à l'étranger\* selon le type de séjour, le type de haute école et le niveau d'examen, diplômés des hautes écoles de 2016 qui ont effectué un séjour à l'étranger**

TA5

	0 ECTS		1 – 14 ECTS		15 – 29 ECTS		30 – 59 ECTS		> = 60 ECTS	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
<b>Total</b>	<b>19,8</b>	<b>0,7</b>	<b>19,4</b>	<b>0,7</b>	<b>21,9</b>	<b>0,7</b>	<b>30,4</b>	<b>0,8</b>	<b>8,5</b>	<b>0,5</b>
<b>Type de séjour à l'étranger</b>										
Séjour d'études	6,7	0,5	10,3	0,6	29,7	1,0	41,0	1,0	12,4	0,7
Stage	49,3	1,3	35,3	1,3	6,1	0,6	8,6	0,8	0,8	0,2
<b>Type de haute école et niveau d'examen</b>										
HEU Bachelor	19,2	1,2	14,3	1,1	25,3	1,4	25,9	1,4	15,2	1,1
HEU Master	22,8	1,2	14,1	1,0	24,0	1,3	32,1	1,4	7,1	0,7
HES Bachelor	15,5	1,4	22,8	1,5	19,1	1,4	36,8	1,7	5,7	0,8
HES Master	17,4	4,3	25,6	4,5	17,8	3,8	31,6	4,7	7,5	3,3
HEP Bachelor	21,5	2,2	48,5	2,7	9,4	1,6	19,5	2,2	1,0	0,5
HEP Master	17,0	5,0	24,3	5,7	25,6	5,8	29,2	6,0	3,8	2,7
HEP Diplôme	24,7	7,9	22,8	7,8	26,0	7,7	17,3	6,7	9,1	5,4

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

\* calcul basé le séjour à l'étranger avec le plus grand nombre d'ECTS obtenus

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2019

**Nombre d'ECTS reconnus pour le séjour à l'étranger\* selon le type de séjour, le type de haute école et le niveau d'examen, diplômés des hautes écoles de 2016 qui ont effectué un séjour à l'étranger**

TA6

		0 ECTS		1 – 14 ECTS		15 – 29 ECTS		30 – 59 ECTS		≥ 60 ECTS	
		%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
<b>Total</b>		<b>20,3</b>	<b>0,7</b>	<b>20,6</b>	<b>0,7</b>	<b>24,0</b>	<b>0,7</b>	<b>27,5</b>	<b>0,8</b>	<b>7,7</b>	<b>0,5</b>
<b>Type de séjour à l'étranger</b>											
Séjour d'études		7,7	0,6	11,9	0,7	33,0	1,0	36,2	1,0	11,2	0,7
Stage		48,9	1,3	35,3	1,3	5,9	0,6	9,1	0,8	0,7	0,2
<b>Type de haute école et niveau d'examen</b>											
HEU	Bachelor	20,0	1,3	16,1	1,1	28,0	1,5	21,8	1,3	14,1	1,1
	Master	23,0	1,2	15,9	1,1	25,9	1,3	29,3	1,4	5,8	0,7
HES	Bachelor	15,7	1,3	22,7	1,5	21,4	1,4	34,3	1,7	5,8	0,8
	Master	16,8	4,3	26,2	4,5	20,4	4,0	28,3	4,5	8,3	3,5
HEP	Bachelor	23,0	2,3	48,5	2,7	9,4	1,6	18,5	2,1	0,6	0,4
	Master	18,3	5,1	25,6	5,8	30,6	6,1	24,2	5,6	1,3	1,7
	Diplôme	27,2	8,2	27,3	8,2	23,1	7,2	15,3	6,4	7,1	5,0

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

\* calcul basé le séjour à l'étranger avec le plus grand nombre d'ECTS reconnus

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2019

# Programme des publications de l'OFS

**En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise plusieurs moyens et canaux pour diffuser ses informations statistiques par thème.**

## Les domaines statistiques

- 00 Bases statistiques et généralités
- 01 Population
- 02 Espace et environnement
- 03 Travail et rémunération
- 04 Économie nationale
- 05 Prix
- 06 Industrie et services
- 07 Agriculture et sylviculture
- 08 Énergie
- 09 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Sécurité sociale
- 14 Santé
- 15 Éducation et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable, disparités régionales et internationales

## Les principales publications générales

### L'Annuaire statistique de la Suisse



L'Annuaire statistique de la Suisse de l'OFS constitue depuis 1891 l'ouvrage de référence de la statistique suisse. Il englobe les principaux résultats statistiques concernant la population, la société, l'État, l'économie et l'environnement de la Suisse.

### Le Mémento statistique de la Suisse



Le mémento statistique résume de manière concise et attrayante les principaux chiffres de l'année. Cette publication gratuite de 52 pages au format A6/5 est disponible en cinq langues (français, allemand, italien, romanche et anglais).

## Le site Internet de l'OFS: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

Le portail «Statistique suisse» est un outil moderne et attrayant vous permettant d'accéder aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

### La banque de données des publications pour des informations détaillées

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse ([www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)). Pour obtenir des publications imprimées, vous pouvez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail ([order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)). [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) → Trouver des statistiques → Catalogues et banques de données → Publications

### Vous souhaitez être parmi les premiers informés?



Abonnez-vous à un Newsmail et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix.

[www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

### STAT-TAB: la banque de données statistiques interactive



La banque de données statistiques interactive vous permet d'accéder simplement aux résultats statistiques dont vous avez besoin et de les télécharger dans différents formats.

[www.stattab.bfs.admin.ch](http://www.stattab.bfs.admin.ch)

### Statatlas Suisse: la banque de données régionale avec ses cartes interactives



L'atlas statistique de la Suisse, qui compte plus de 4500 cartes, est un outil moderne donnant une vue d'ensemble des thématiques régionales traitées en Suisse dans les différents domaines de la statistique publique.

[www.statatlas-suisse.admin.ch](http://www.statatlas-suisse.admin.ch)

## Pour plus d'informations

### Service de renseignements statistiques de l'OFS

058 463 60 11, [info@bfs.admin.ch](mailto:info@bfs.admin.ch)

La présente publication traite de la mobilité horizontale des étudiants des hautes écoles de Suisse. Par mobilité horizontale, on entend la fréquentation d'une haute école d'accueil dans le but d'y fournir des prestations sans y décrocher un diplôme final. L'analyse porte aussi bien sur la mobilité domestique, soit la mobilité entre les hautes écoles de Suisse, que sur la mobilité internationale, à savoir les séjours d'études et les stages effectués à l'étranger par les étudiants des hautes écoles de Suisse.

Les auteurs analysent la mobilité horizontale domestique et internationale selon des variables démographiques et académiques et livrent des indications sur les continents, pays et hautes écoles de destination. La publication présente encore des chiffres sur l'intensité des études dans le cadre de la mobilité domestique et sur l'acquisition et la reconnaissance de crédits ECTS.

#### Commandes d'imprimés

Tél. 058 463 60 60  
order@bfs.admin.ch

#### Prix

Fr. 14.20 (TVA excl.)

#### Téléchargement

[www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) (gratuit)

#### Numéro OFS

1893-1600

#### ISBN

978-3-303-15645-2

---

**La statistique** [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)  
**compte pour vous.**